

**Conseil économique et social**Distr.: Générale
04 mars 2013Français
Original: Anglais**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-neuvième session**Bangkok, 25 avril-1^{er} mai 2013

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire *

Questions relatives à la gestion: Projet de programme de travail pour la période biennale 2014-2015**Projet de programme de travail pour la période biennale 2014-2015****Note du secrétariat***Résumé*

Le projet de programme de travail de la CESAP pour la période 2014-2015 est soumis à la Commission pour examen.

Ce document comporte quatre sections: a) orientation générale du programme; b) cadres et stratégies de résultats des sous-programmes; c) produits proposés par sous-programme; et d) textes portant autorisation.

Les sections a), b) et d) proviennent du cadre stratégique pour la période 2014-2015, qui a été approuvé par la Commission à sa soixante-huitième session, en mai 2012, et par l'Assemblée générale dans sa résolution 67/236 relative à la planification des programmes. La section c) contient l'énoncé des produits proposés, qui sont conçus pour permettre à la CESAP d'obtenir les résultats planifiés, tels que présentés dans le cadre stratégique.

Le projet de programme de travail pour 2014-2015 a été élaboré en tenant compte des enseignements tirés de la mise en œuvre des précédents programmes de travail, ainsi que des résultats d'une série d'évaluations externes. En établissant le présent document, tout a été fait pour refléter les priorités des États membres, assurer un meilleur équilibre dans les activités normatives, analytiques et opérationnelles du secrétariat et faire fond sur les avantages comparatifs de la CESAP, y compris son orientation multidisciplinaire.

Afin d'assurer la synergie avec le travail des autres organismes des Nations Unies et d'éviter les chevauchements d'activité, le secrétariat de la CESAP a collaboré pour la préparation du présent programme de travail avec d'autres départements et bureaux du secrétariat de l'ONU, notamment les commissions régionales, qui œuvrent dans les secteurs économique et social. Cette démarche avait pour but de renforcer les liens entre les niveaux national, régional et mondial dans l'action engagée pour le développement par l'Organisation et de contribuer à assurer une meilleure cohérence à l'échelle du système, entre autres, pour la mise en œuvre des décisions des conférences mondiales, notamment de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

Avant la soumission du présent document à la Commission, le Comité de la réduction des risques de catastrophes, le Comité du commerce et de l'investissement, le Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif, le Comité de l'environnement et du développement, le Comité des transports et le Comité des technologies de l'information et de la communication ont donné des directives au secrétariat sur l'orientation des activités futures relevant des sous-programmes de leur compétence, qui ont servi de base à l'élaboration des produits. Le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission a examiné le projet de programme de travail à ses 344^e et 345^e sessions, tenues respectivement les 4 décembre 2012 et 31 janvier 2013, et a fait part de ses vues dont il est rendu compte dans le présent document.

La Commission voudra peut-être donner au secrétariat ses directives sur le projet de programme de travail.

* E/ESCAP/69/L.1.

Table des matières

	<i>Page</i>
Abréviations	3
Orientation générale	4
Direction exécutive et administration	9
Sous-programme 1. Politiques macroéconomiques et développement inclusif	13
Sous-programme 2. Commerce et investissement	20
Sous-programme 3. Transports	27
Sous-programme 4. Environnement et développement	32
Sous-programme 5. Technologies de l'information et de la communication et réduction et gestion des risques de catastrophe	37
Sous-programme 6. Développement social.....	44
Sous-programme 7. Statistiques.....	52
Sous-programme 8. Activités sous-régionales pour le développement	57
Textes portant autorisation.....	71

Abréviations

CAPFTIC	Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de communication pour le développement
CAPTT	Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie
CMAD	Centre pour la mécanisation agricole durable
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CRPAD	Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable
ISAP	Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMM	Organisation météorologique mondiale
SPECA	Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale
TIC	technologies de l'information et de la communication

Orientation générale

1. Le mandat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) est issu des résolutions 37 (IV) et 414 (XIII) du Conseil économique et social portant création de la Commission. Il est axé sur la promotion de la coopération régionale pour un développement économique et social inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique – région dynamique caractérisée par une richesse, une diversité et un renouvellement croissants, mais également confrontée à la pauvreté persistante, à la dégradation de l'environnement, à l'inégalité et à l'insécurité. Le rôle de la Commission a été précisé ultérieurement dans diverses résolutions adoptées par l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et la Commission elle-même.

2. La région de l'Asie et du Pacifique, qui compte près des deux tiers de la population mondiale, s'est distinguée comme étant la région du monde où la croissance est la plus rapide, en même temps qu'une plaque tournante pour le commerce international, l'investissement et le transfert des technologies. Les économies en développement de la région ont doublé de taille au cours de la dernière décennie et sont parvenues à arracher des millions de personnes à la pauvreté. Des progrès sensibles ont été faits dans la réalisation de plusieurs des Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment ceux qui ont trait à la pauvreté, à l'éducation, aux maladies transmissibles et à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Cependant, les gains réalisés dans la région continuent à faire l'objet de graves menaces et l'on s'est inquiété de la capacité de la région à faire front aux menaces qui pèsent sur les progrès accomplis. Tout d'abord, si la région de l'Asie et du Pacifique est parvenue à surmonter la crise économique mondiale de 2009, cette crise et les incertitudes économiques qui existent actuellement à l'échelle mondiale ont mis en évidence sa vulnérabilité aux chocs extérieurs. En outre, la volatilité persistante des marchés des denrées alimentaires et de l'énergie et des marchés financiers montrent la nature complexe et étroitement imbriquée des crises économiques modernes. Deuxièmement, l'immense prospérité de la région n'a pas été partagée équitablement, et les écarts de développement se sont constamment élargis au fil du temps, tandis que divers pays de la région éprouvent toujours des difficultés à renforcer leurs capacités de production et leurs avantages concurrentiels, dont ils ont besoin pour s'intégrer efficacement à l'économie mondiale et régionale. Tant au sein des pays qu'entre les pays, les inégalités augmentent, exacerbées par le changement dans la dynamique de la population, l'urbanisation croissante et des migrations persistantes. Troisièmement, avec l'augmentation constante des pressions imposées à la capacité de charge de la planète, on en est venu à s'interroger sur la durabilité du modèle de croissance de la région. Par ailleurs, la fréquence et la virulence accrue des catastrophes naturelles et leurs graves répercussions socioéconomiques ont accentué les préoccupations à propos de la résilience de la région et de sa capacité à préserver ses acquis de développement.

3. Ces insécurités économiques, sociales et environnementales, qui se font sentir simultanément, ont des effets cumulatifs sur le développement économique et social de la région. À moins qu'il n'y soit mis rapidement bon ordre, elles risquent non seulement de faire capoter les résultats de décennies de progrès socioéconomique en Asie et dans le Pacifique, mais aussi de provoquer des troubles sociaux et politiques. De la capacité de la région à faire face à ces difficultés selon une approche de développement

économique et social inclusive et durable dépendront la nature, le rythme et la durabilité de son développement pendant les décennies à venir. En outre, les faits récents indiquent qu'une approche coordonnée à l'échelon régional sera nécessaire pour accroître la résilience de la région aux chocs extérieurs. Les perspectives économiques à moyen terme des économies avancées d'Amérique du Nord et des États de la zone Euro étant floues et incertaines, les pays de l'Asie et du Pacifique devront compter davantage sur leurs propres moyens et sur ceux de la région pour soutenir leur dynamisme à l'avenir. Dans ces conditions, l'exploitation du potentiel que représente l'intégration économique régionale constituera une option clef. La région est exposée à des risques communs et à des vulnérabilités communes aux chocs économiques – par exemple la volatilité des marchés des produits et des marchés financiers – de même qu'aux catastrophes naturelles, qu'il s'agisse du syndrome respiratoire aigu sévère, de la grippe aviaire ou des tsunamis, qui touchent généralement les pays indépendamment des frontières. Les effets sociaux et économiques de ces catastrophes sont ressentis au-delà des pays directement affectés en raison de l'intégration régionale des réseaux de production et des chaînes d'approvisionnement; on en a eu récemment l'exemple avec le tsunami survenu au Japon et avec les inondations de l'Asie du Sud-Est.

4. Face à ces défis, la région de l'Asie et du Pacifique a besoin d'une instance régionale vigoureuse pour étudier et formuler des stratégies et politiques de développement. De concert avec ses États membres, la CESAP apportera les conseils nécessaires et assurera la direction collective dont les pays de la région ont besoin. En tant qu'antenne régionale de l'ONU, la CESAP offre un tremplin pour chaque État membre, la Commission constituant une assemblée régionale de l'Organisation pour tous. La promotion de la coopération régionale sera au cœur de l'action de la CESAP.

5. La CESAP fera bénéficier ses États membres d'une analyse stratégique rigoureuse, d'options de politique générale et de moyens de renforcement des capacités pour leur permettre de traiter les grands problèmes de développement et d'adopter des solutions innovantes dans l'intérêt de la prospérité économique, du progrès social, de la durabilité environnementale et de la résilience aux chocs extérieurs dans l'ensemble de la région. Au cours de cette période biennale, la dernière précédant l'échéance fixée pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, la CESAP renforcera son assistance aux pays de l'Asie et du Pacifique pour leur permettre de redoubler d'efforts dans les domaines où les progrès ont été lents.

6. La CESAP continuera de travailler à la réalisation des grands objectifs communs à toutes les commissions régionales, à savoir: a) promouvoir l'intégration économique aux niveaux sous-régional et régional; b) promouvoir la réalisation dans la région des objectifs de développement convenus internationalement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement; et c) favoriser un développement régional durable en aidant à combler l'écart entre les États membres et entre les sous-régions, dans les domaines économique, social et environnemental, en particulier au moyen du commerce et des transports. Pour atteindre ces objectifs, toutes les commissions régionales continueront à favoriser le dialogue multilatéral, le partage de connaissances et la constitution de réseaux en collaborant pour promouvoir la coopération intrarégionale et interrégionale, tant entre elles qu'avec les autres organisations concernées.

7. Reconnaissant la complexité des liens existant entre les problèmes économiques, sociaux et environnementaux, la CESAP, lorsqu'il y a lieu et en tenant dûment compte des conclusions de l'examen final de son appareil de conférence, accentuera le caractère multisectoriel et multidisciplinaire de son approche en matière de développement et pour la prise de décision et l'élaboration de programmes. Elle encouragera et, sur demande, aidera les États membres à définir et appliquer un ensemble commun de normes, conventions et approches de développement convenues au niveau international ou régional, tout en présentant le point de vue régional pour promouvoir des approches multilatérales dans la solution des problèmes mondiaux. Dans son rôle de conseil, la CESAP s'appuiera sur une analyse factuelle, faisant bien apparaître les différences et les disparités entre les pays et au sein des pays, y compris entre les hommes et les femmes, la priorité étant donnée à la prise en compte des préoccupations des pays ayant des besoins particuliers, notamment les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Au cours de la période 2014-2015, on multipliera les efforts pour intégrer la problématique hommes/femmes à tous les sous-programmes et pour promouvoir l'égalité entre les sexes et la prise en considération des difficultés des groupes vulnérables, de telles mesures étant essentielles pour les efforts de réduction de la pauvreté et pour un développement inclusif et durable.

8. Le programme de travail proposé comporte un ensemble intégré de huit sous-programmes synergiques et complémentaires, fondés sur les priorités des États membres. Les sous-programmes du cadre stratégique pour la période 2014-2015 traduisent la continuité d'orientation des travaux de la CESAP par rapport à la période 2012-2013, le mandat fixé par la résolution 67/15 de la Commission, l'engagement de la CESAP en faveur des activités de développement de l'Organisation, et les efforts constants que déploie le Secrétariat pour améliorer l'efficacité institutionnelle et la qualité de l'action de développement.

9. L'objectif général étant d'agir contre les menaces qui pèsent sur le développement et de prendre en compte les priorités de développement du Secrétaire général, les sous-programmes sont conçus pour permettre d'obtenir les résultats suivants en matière de développement: a) les gouvernements des États membres disposent de politiques de développement plus efficaces, plus inclusives et plus durables pour envisager le développement dans une perspective multidisciplinaire afin de réduire le écart de développement et de renforcer la résilience; b) les processus mondiaux reflètent le point de vue de la région, qui est présenté de façon plus vigoureuse et coordonnée, et les pays bénéficient d'un appui pour s'acquitter de leurs engagements internationaux; c) les mécanismes de coopération régionale et cadres institutionnels sont en place, reçoivent l'appui voulu et sont mis en œuvre pour promouvoir l'intégration régionale et le développement inclusif.

10. La promotion de la coopération régionale et sous-régionale, notamment la coopération Sud-Sud, constitue un élément essentiel de la stratégie du programme de travail de la CESAP. Les bureaux sous-régionaux pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale, et l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, et le bureau pour la sous-région du Pacifique apporteront une assistance technique mieux ciblée et plus approfondie, permettant de répondre aux priorités des États membres dans leurs sous-régions respectives de manière plus équilibrée.

11. Les partenariats avec des entités multilatérales et organisations sous-régionales seront encore renforcés afin d'assurer la prise en compte des préoccupations de la région selon une approche inclusive et cohérente et d'éviter les doubles emplois, tout en exploitant les atouts et les avantages comparatifs de la CESAP ainsi que les complémentarités avec ses partenaires. À cette fin, la CESAP renforcera son rôle de chef de file en tant qu'animateur du mécanisme régional de coordination de l'ensemble des institutions spécialisées, fonds et programmes du système des Nations Unies dans la région, ainsi que son active participation au Groupe des Nations Unies pour le développement.

12. Renforcer la fonction d'évaluation à la CESAP en utilisant efficacement les résultats des évaluations déjà réalisées reste une stratégie essentielle appliquée à son programme de travail. Le plan d'évaluation de la CESAP pour 2014-2015 répond à la demande explicite des États membres de procéder à l'évaluation des activités de programme menées par le secrétariat, notamment par les divisions, les bureaux sous-régionaux et les institutions régionales. La direction de la CESAP a pris l'engagement d'accéder à cette demande de suivi et de mettre en place un système interne pour suivre les progrès réalisés en la matière, et en est donc responsable. Les évaluations effectuées récemment par la CESAP ont contribué à redresser les résultats et à orienter les changements dans toute l'organisation, notamment l'amélioration de la collaboration et de la coopération internes entre les entités organiques de la CESAP, et externes avec les autres organisations régionales et sous-régionales; le renforcement du système interne mis en place pour planifier les programmes et les projets ainsi que du suivi et de l'évaluation de ces derniers; et l'apport de précisions concernant le rôle des bureaux sous-régionaux du secrétariat vis-à-vis des divisions organiques.

13. S'agissant de la cohérence de l'action du système, la CESAP, aussi bien en tant que membre du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, le réseau du Secrétariat chargé de la planification et des initiatives conjointes pour le développement, qu'en tant que président du Mécanisme de coordination régionale de l'ONU pour l'Asie et le Pacifique, est un partenaire clé dans le renforcement de la coordination, de la coopération et de la synergie entre les organismes des Nations Unies et les autres entités intergouvernementales qui se sont engagés à opérer unis dans l'action au niveau régional. Il faut maintenir à cet effet une étroite coordination avec le Groupe Asie-Pacifique des Nations Unies pour le développement aux fins du resserrement des liens analytiques, normatifs et opérationnels du système des Nations Unies.

14. Répondant à l'appel du Secrétaire général demandant de faire plus avec moins dans le système des Nations Unies, la CESAP continuera de tirer le meilleur parti des ressources à sa disposition afin d'améliorer l'exécution des programmes et les résultats. Au nombre des principales mesures à prendre à cet effet, on relèvera la mise en œuvre du programme du Secrétaire général pour la gestion du changement parallèlement à l'initiative (actuellement en cours) pour l'efficacité organisationnelle lancée par la Secrétaire exécutive en 2009; le renforcement accru des partenariats pour l'exécution des programmes et la mobilisation des ressources; l'intensification de la collaboration avec les organismes du système des Nations Unies et les autres organisations internationales dans le cadre du Mécanisme de coordination régionale; une attention plus soutenue à la gestion axée sur les résultats; l'action susmentionnée engagée pour améliorer l'évaluation et le perfectionnement professionnel;

la poursuite du renforcement des capacités d'exécution et d'intervention des bureaux sous-régionaux de la CESAP; et le maintien des initiatives prises pour consolider la collaboration et les synergies multidisciplinaires internes dans l'ensemble du secrétariat.

15. Les modifications au cadre stratégique pour 2014-2015 prennent en compte les décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-septième session en rapport avec les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) «L'avenir que nous voulons», qui s'est tenue après la fin de la cinquante-deuxième session du Comité du programme et de la coordination. À sa soixante-huitième session, la Commission a souscrit aux recommandations énoncées dans le rapport du Conseil d'administration du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique sur sa septième session (E/ESCAP/68/8); le Conseil d'administration a recommandé de donner au Centre la nouvelle appellation suivante: Centre pour la mécanisation agricole durable (CMAD).

16. Dans l'ensemble, la CESAP exploitera ses capacités multidisciplinaires, sa présence régionale et sous-régionale renforcée, son vaste réseau avec les organisations sous-régionales, régionales et internationales compétentes, et son statut d'antenne régionale de l'ONU pour jouer le rôle de chef de file et apporter des solutions aux problèmes critiques de développement régional et mondial du XXI^e siècle.

DESCRIPTIF DU PROGRAMME PAR SOUS-PROGRAMME

- 1. Section: 19**
Programme: 16. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique
Sous-programme: Direction exécutive et administration

2. Introduction

La composante Direction exécutive et administration comprend le Cabinet de la Secrétaire exécutive et la Section des communications stratégiques et de la sensibilisation.

Le Cabinet de la Secrétaire exécutive fixe les orientations générales et assure l'administration du secrétariat de la CESAP, de sorte que celui-ci fournisse aux États membres, en collaboration avec le système des Nations Unies, de solides analyses stratégiques, des propositions de solutions et des activités de renforcement des capacités pour les aider à faire face aux grands problèmes de développement et à appliquer dans le contexte de la gestion du changement au niveau du système, des solutions novatrices propres à favoriser la prospérité économique, le progrès social et la durabilité environnementale dans l'ensemble de la région.

Le Cabinet donne les orientations et les directives nécessaires à toutes les divisions, de même qu'aux institutions régionales et aux bureaux sous-régionaux, pour coordonner l'exécution et le contrôle du programme de travail de la CESAP, dont les priorités continueront d'être le soutien de la croissance, l'accélération des efforts visant à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, et la réduction des écarts de développement dans le respect de l'environnement.

La Section des communications stratégiques et de la sensibilisation favorisera l'exécution du programme de travail de la CESAP en présentant par toutes les formes de médias, les travaux analytiques et normatifs de la Commission et ses activités de renforcement des capacités, ainsi qu'en la faisant mieux connaître en tant que première instance régionale au service du développement inclusif et durable.

3. Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation: Veiller à l'exécution intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation dans la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières de la CESAP.

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Le programme de travail est géré efficacement	<p>a) i) Exécution des produits dans les délais fixés</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Pourcentage des produits exécutés dans les délais fixés</p> <p>2010-2011: 92 %</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 93 %</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 93 %</p> <p>a) ii) Utilisation efficace et rationnelle des ressources</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Taux d'exécution du budget</p> <p>2010-2011: 100 %</p>

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès	
	Estimation pour 2012-2013:	100 %
	Valeur cible pour 2014-2015:	100 %

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
- a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur la gestion, la planification et l'exécution du programme (2014, 2015) (2).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès	
b) Identification des problèmes émergents exigeant l'attention des États membres	b) Augmentation du nombre de nouvelles recommandations faites par les organes intergouvernementaux au sujet des problèmes émergents recensés par la CESAP	
	<i>Mesure des résultats:</i>	
	Unité de mesure:	Nombre de recommandations
	2010-2011:	90 recommandations
	Estimation pour 2012-2013:	100 recommandations
	Valeur cible pour 2014-2015:	100 recommandations

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):
- a. Service fonctionnel de réunions: réunions de la Commission (14 en 2014, 14 en 2015) (28);
- b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport annuel de la Commission (2014, 2015) (2); études sur les thèmes examinés à la session annuelle de la Commission (2014, 2015) (2);
- ii) Assistance aux représentants et rapporteurs: service des réunions du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission (2014, 2015) (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
- i) Publications périodiques: Étude thématique de la Commission, soixante-dixième session (1 en 2014), soixante et onzième session (1 en 2015) (2).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès	
c) Amélioration de la cohérence des politiques pour la gestion des activités de développement économique et social de l'ONU	c) Augmentation du nombre de produits attendus qui sont exécutés sous l'égide du Mécanisme de coordination régionale en Asie et dans le Pacifique ou de l'un de ses groupes de travail thématiques	

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
	<i>Mesure des résultats:</i>
	Unité de mesure: Nombre de produits attendus exécutés
	2010-2011: 13 produits
	Estimation pour 2012-2013: 20 produits
	Valeur cible pour 2014-2015: 30 produits

Produits:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire):
- i) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: organisation des réunions du Mécanisme de coordination régionale des Nations Unies en Asie et dans le Pacifique (2014, 2015) (2).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
d) Meilleure diffusion des travaux analytiques et normatifs de la CESAP et de ses activités de renforcement des capacités, et meilleure visibilité de la CESAP en tant que première instance régionale au service du développement inclusif et durable, ainsi que de son rôle et de son impact sur l'élaboration des politiques et leurs résultats.	d) i) Augmentation du nombre de mentions des activités et politiques de la CESAP dans les grands organes d'information de l'Asie et du Pacifique
	<i>Mesure des résultats:</i>
	Unité de mesure: Nombre de mentions dans les principaux médias
	2010-2011: 120 mentions
	Estimation pour 2012-2013: 132 mentions
	Valeur cible pour 2014-2015: 146 mentions
	d) ii) Augmentation du nombre de mentions des activités et politiques de la CESAP présentées régulièrement par des organismes d'information nationaux ou régionaux de grande audience.
	<i>Mesure des résultats:</i>
	Unité de mesure: Nombre de mentions dans les médias
	2010-2011: Sans objet
	Estimation pour 2012-2013: 24 mentions
	Valeur cible pour 2014-2015: 36 mentions

Produits:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire):
- i) Expositions, visites guidées, conférences: activités d'information publique sur l'action de la CESAP et de l'ONU (2014, 2015) (2);

- ii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: matériels d'information et supports promotionnels sur les questions prioritaires pour la CESAP et pour l'ONU (2014, 2015) (2); Rapport annuel de la CESAP (2014, 2015) (ressources extrabudgétaires) (2);
- iii) Communiqués de presse et conférences de presse: organisation de conférences de presse, réunions de presse et entretiens (2014, 2015) (2); communiqués de presse et articles de libre opinion diffusés par la CESAP sur ses travaux et activités, ainsi qu'au nom du Siège de l'ONU ou d'autres organismes des Nations Unies (2014, 2015) (2);
- iv) Manifestations spéciales: organisation de la Journée annuelle des Nations Unies et d'autres manifestations de ce type (2014, 2015) (2);
- v) Documentation technique: production et mise à jour du contenu des pages Web de la CESAP (2014, 2015) (2);
- vi) Ressources audiovisuelles: production de programmes audiovisuels/multimédias et de matériels didactiques sur la CESAP (2014, 2015) (2).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
e) Meilleur respect des délais dans la présentation de la documentation	e) Augmentation du pourcentage de documents de pré-session présentés dans les délais requis <i>Mesure des résultats:</i> Unité de mesure: Pourcentage 2010-2011: 50 % Estimation pour 2012-2013: 60 % Valeur cible pour 2014-2015: 70 %

Produits:

Aucun produit n'a été associé à cette réalisation escomptée..

4. Facteurs externes

La direction exécutive et l'administration devraient aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies: a) les gouvernements et partenaires non gouvernementaux de la Commission à l'échelon national continuent d'accorder la priorité requise à la collaboration régionale sur les questions de développement économique et social; b) les organismes des Nations Unies restent déterminés à renforcer la cohérence des orientations à l'échelle du système et consacrent à cette tâche les ressources voulues; et c) la communauté internationale se montre sensible aux besoins et aux préoccupations des pays membres de la CESAP et leur apporte son soutien, conformément aux directives établies par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social ainsi qu'aux objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement.

<i>DESCRIPTIF DU PROGRAMME PAR SOUS-PROGRAMME</i>

- 1. Section: 19**
Programme: 16. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique
Sous-programme: 1. Politiques macroéconomiques et développement inclusif

2. Introduction

Le sous-programme relève de la Division du commerce et de l'investissement et du développement et reçoit l'appui du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT) et le Centre pour la mécanisation agricole durable. Il sera mis en œuvre suivant la stratégie décrite dans le sous-programme 1 du programme 16 du cadre stratégique pour la période 2014-2015.

3. Stratégie

La responsabilité fonctionnelle du sous-programme incombera à la Division des politiques macroéconomiques et du développement, avec l'appui du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable. Au titre du sous-programme, le secrétariat sera chargé d'intégrer les besoins de développement des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement dans les activités de la CESAP, notamment par son action visant à combattre la pauvreté, à supprimer les disparités et à favoriser une intégration plus poussée dans le processus régional de croissance économique. L'orientation stratégique du sous-programme a pour fondements les objectifs de développement convenus internationalement, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement; la Déclaration de Doha sur le financement du développement; le Document final de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement; le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 adopté à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés; et les résolutions reprises dans la liste des textes portant autorisation.

Plus particulièrement axé sur le renforcement de la capacité des pays à concevoir et à mettre en œuvre des politiques de développement inclusif et durable à l'appui des objectifs de développement convenus internationalement, le sous-programme permettra de suivre les tendances et perspectives macroéconomiques pour la réduction de la pauvreté et des écarts de développement; de promouvoir le renforcement des capacités pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays ayant des besoins particuliers; de favoriser le processus de reclassement des pays les moins avancés; de renforcer la coopération régionale pour relever les défis du développement à moyen et à long termes; et d'agir en faveur de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire dans la région pour combattre la pauvreté parmi les populations rurales. L'action entreprise bénéficiera en outre des services consultatifs régionaux qui seront apportés aux États membres par l'intermédiaire du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la sécurité alimentaire et de l'agriculture durable. Des efforts particuliers seront faits aux fins suivantes: promouvoir une plus large intégration régionale et renforcer la résilience de la région grâce à une croissance économique accrue; réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement de manière à réduire les disparités économiques et sociales tant entre les pays qu'à l'intérieur de ces derniers, compte tenu de la problématique hommes-femmes; aider la région à s'exprimer de façon coordonnée sur les divers processus mondiaux relatifs aux enjeux et aux défis du développement, et sur les questions financières, y compris les résultats des sommets du Groupe des Vingt (G-20); et réfléchir aux moyens d'innover pour renforcer la collaboration et pour définir des synergies et des complémentarités régionales favorisant l'agriculture durable et la sécurité alimentaire.

Un ensemble spécifique de modalités essentielles sera appliqué pour la mise en œuvre du programme de travail. La coopération régionale et la coopération Sud-Sud, qui continueront d'être les principales modalités utilisées pour rapprocher les pays, comprendront des concertations et des activités de sensibilisation destinées à traiter les problèmes communs et à combler les écarts de développement, surtout dans les pays ayant des besoins particuliers. Le Mécanisme de coordination régionale Asie-Pacifique sera mis au service d'une collaboration plus cohérente et plus efficace avec les autres organismes et institutions spécialisées des Nations Unies, afin de fournir aux États membres un ensemble commun de services. Le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable constituera un lieu d'échanges régional pour promouvoir la synergie et les complémentarités entre les États membres dans les travaux de recherche et de renforcement des capacités portant sur l'agriculture durable et la sécurité alimentaire, ce qui accroîtra encore la portée du sous-programme.

Le sous-programme opérera étroitement avec les autres sous-programmes dans une optique sous-régionale spécifique de façon à intégrer les perspectives multisectorielles et sous-régionales dans ses activités traitant des enjeux et défis de politique générale visant à renforcer la coopération financière et économique régionale afin d'aider la région à disposer de capitaux supplémentaires pour l'aménagement d'une infrastructure économiquement viable et socialement inclusive en se fondant sur la formule du partenariat public-privé; à prendre en compte les problèmes des pays qui ont des besoins particuliers; à promouvoir l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des personnes les plus pauvres et les plus vulnérables dans la région; et à contribuer à la publication annuelle de *l'Economic and Social Survey of Asia and the Pacific*.

4. Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation: Promouvoir un environnement de politique macroéconomique favorable et renforcer la coopération économique régionale pour un développement inclusif et durable dans la région de l'Asie et du Pacifique, en particulier afin de réduire la pauvreté et d'atteindre les autres objectifs de développement convenus au niveau international, notamment dans les pays ayant des besoins particuliers

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Meilleure compréhension de la part des décideurs et autres groupes cibles des tendances du développement, des problèmes émergents, des enjeux macroéconomiques et de choix politiques bien étayés propres à stimuler la croissance économique et à réduire la pauvreté ainsi que les écarts de développement	a) Dans les documents d'orientation, les ouvrages universitaires et les principaux moyens d'information, augmentation du nombre de références aux publications et activités de la CESAP concernant les politiques macroéconomiques, les finances et le développement <i>Mesure des résultats:</i> Unité de mesure: Nombre d'articles et de références 2010-2011: 700 articles et références Estimation pour 2012-2013: 800 articles et références Valeur cible pour 2014-2015: 850 articles et références

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):

- a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur les questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et le développement inclusif (2014, 2015) (2);
- ii) Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2015) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif (2015) (1); rapport sur les grandes questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et le développement inclusif (2015) (1);
- iii) Groupes spéciaux d'experts: examens critiques par les pairs de l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific* (Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique) (2014, 2015) (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
 - i) Publications périodiques: *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific* (Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique), y compris sa présentation officielle (actualisation sur support électronique en fin d'année) (2 en 2014, 2 en 2015) (budget ordinaire) (2);
 - ii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: matériels d'information destinés au public sur les politiques socioéconomiques et leurs résultats en Asie et dans le Pacifique (y compris les documents de référence destinés à la presse, les notes de pays et les outils de présentation) (2014, 2015) (2); Notes d'orientation de la CESAP (mise à jour trimestrielle) (2014, 2015) (2);
 - iii) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: établissement des prévisions concernant les principaux pays de l'Asie et du Pacifique dans le cadre du projet LINK (2014, 2015) (2);
 - iv) Contributions aux produits communs: contributions régionales aux rapports *World Economic Situation and Prospects* (Situation et perspectives de l'économie mondiale) et à leur présentation officielle (2014, 2015) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation: concertations au niveau national sur les politiques macroéconomiques inclusives en faveur des pauvres, les problèmes de mise en œuvre et le partage des meilleures pratiques (20 participants) (5 en 2014, 5 en 2015) (1); ateliers sous-régionaux consacrés aux recommandations de politique générale sur les grandes questions socioéconomiques traitées dans l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific* (Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique) (30 participants) (2 en 2014, 2 en 2015) (1); série de séminaires sur les grandes questions sociales et économiques en Asie et dans le Pacifique (30 participants) (2 en 2014, 2 en 2015) (1);
 - ii) Projets de terrain: projet de coopération technique: renforcement de la capacité des responsables et des fonctionnaires de rang supérieur à formuler des politiques macroéconomiques coordonnées au niveau régional pour assurer une reprise durable, atténuer les effets des crises futures et soutenir le développement inclusif et dynamique (2014, 2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Accroissement de la participation régionale aux forums mondiaux sur le développement et renforcement de la coopération économique et financière régionale pour tirer parti des synergies mutuellement bénéfiques qui contribuent à un	b) Augmentation du nombre de résolutions et de documents issus de réunions qui témoignent d'un accord sur la nécessité d'une coopération économique et financière régionale enrichissant le débat mondial sur le développement

développement inclusif et durable, en particulier par le biais de la coopération Sud-Sud	<i>Mesure des résultats:</i>	
	Unité de mesure:	Nombre de documents finaux et de résolutions
	2010-2011:	2 documents finaux et résolutions
	Estimation pour 2012-2013:	3 documents finaux et résolutions
	Valeur cible pour 2014-2015:	3 documents finaux et résolutions

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur les questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et le développement inclusif (2014, 2015) (2);
 - ii) Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2015) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif (2015) (1); rapport sur les grandes questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et le développement inclusif (2015) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Publications périodiques: *Asia-Pacific Development Journal* (semestriel) (2014, 2015) (budget ordinaire) (4); série de documents de travail de la CESAP (2014, 2015) (2);
 - ii) Documentation technique: document sur les politiques économiques pour promouvoir la croissance, réduire la pauvreté ainsi que les écarts de développement (2014) (1); analyse des enjeux et défis de la coordination macroéconomique et de l'architecture financière régionale, en vue d'éviter de futures crises économiques et financières et de promouvoir le développement inclusif, résilient et durable, notamment la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (2015) (1);
 - iii) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: Groupe de travail thématique du Mécanisme de coordination régionale sur la pauvreté et la faim (semestriel) (2014, 2015) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
- i) Projets de terrain: projet de coopération technique: assurer chez les décideurs et les partenaires de développement une meilleure compréhension des grandes questions analytiques et des principaux aspects opérationnels à prendre en compte dans les mécanismes de coopération budgétaire, financière et monétaire au niveau régional (2014-2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
c) Renforcement des capacités des États membres, notamment des pays ayant des besoins particuliers, afin qu'ils puissent formuler et appliquer des politiques de développement pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés et des objectifs de développement convenus à l'échelon international	<p>c) i) Pourcentage accru des participants aux activités de la CESAP qui déclarent être mieux à même de formuler et d'appliquer des politiques de développement économique rationnelles à l'appui de la mise en œuvre dans la région du Programme d'action d'Istanbul et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que des autres objectifs de développement convenus à l'échelon international</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Pourcentage des participants</p> <p>2010-2011: 67 % des participants</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 80 % des participants</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 80 % des participants</p> <p>c) ii) Nombre accru des politiques, programmes et initiatives publics qui reflètent les principes et recommandations énoncés par la CESAP pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement et atteindre les autres objectifs convenus à l'échelon international</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Nombre d'États membres</p> <p>2010-2011: 21 pays</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 26 pays</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 30 pays</p>

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (ESCAP):
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport sur les questions concernant les pays insulaires en développement du Pacifique (2014) (1); rapport sur les questions concernant les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral (2015) (1);
 - ii) Examen Asie-Pacifique à mi-parcours du Programme d'action d'Istanbul:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2015) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport sur l'examen Asie-Pacifique à mi-parcours du Programme d'action d'Istanbul (2015) (1); rapport sur les questions concernant les pays les moins avancés (2015) (1);

- iii) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur le programme régional de suivi du Programme d'action d'Almaty: répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit (2014) (budget ordinaire) (1); et réunion d'experts sur le suivi régional de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul (2015) (budget ordinaire) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Publications périodiques: rapport régional sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (2015) (1);
- ii) Publications non périodiques: examen à mi-parcours du Programme d'action d'Istanbul (2015) (budget ordinaire) (1);
- iii) Documentation technique: documents sur les principaux problèmes et questions liés à la réduction des écarts de développement et sur la promotion du développement inclusif, résilient et durable suivant une approche multisectorielle dans les pays de la région ayant des besoins particuliers (2014, 2015) (2); documents d'information technique sur certaines questions intéressant les pays les moins avancés dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en collaboration avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et le Département des affaires économiques et sociales (2014, 2015) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: cours de formation sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en relation avec les stratégies de développement des pays les moins avancés (26 participants) (2014), (26 participants) (2015) (1); concertation de haut niveau sur la promotion de la coopération régionale et Sud-Sud entre les économies d'Asie centrale et d'autres pays de la région, notamment les pays ayant des besoins particuliers, dans le cadre de la mise en œuvre du suivi du Programme d'action d'Almaty (50 participants) (2014), (50 participants) (2015) (1); ateliers multipartites sous-régionaux d'information sur la mise en œuvre du Document final de Dhaka sur le Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés et du Programme d'action d'Istanbul (30 participants) (2014), (30 participants) (2015), (1);
- ii) Projets de terrain: projet de coopération technique: renforcement des capacités des États membres, notamment des pays ayant des besoins particuliers, pour la formulation et l'application de politiques et de stratégies visant à accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (2014-2015) (1); renforcement des capacités des pays ayant des besoins particuliers pour les aider à relever les défis liés au développement socioéconomique et à la protection de l'environnement et leur permettre de participer plus facilement aux efforts de coopération et d'intégration aux niveaux régional et sous-régional (2014-2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
d) Renforcement de la capacité des États membres à formuler et mettre en œuvre des politiques de développement rural favorisant l'agriculture durable et la sécurité alimentaire	d) Pourcentage accru des participants aux travaux du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable qui déclarent être mieux à même de formuler et mettre en œuvre des politiques de développement rural fournissant l'agriculture durable et la sécurité alimentaire <i>Mesure des résultats:</i> Unité de mesure: Pourcentage des États membres participants 2010-2011: 70 % des États membres participants

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès	
	Estimation pour 2012-2013:	80 % des États membres participants
	Valeur cible pour 2014-2015:	85 % des États membres participants

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CRPAD) (2014, 2015) (2);
 - ii) Assistance aux représentants et rapporteurs: Conseil d'administration du CRPAD (2014, 2015) (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: *Palawija News* (trois fois par an) (2014, 2015) (2); services d'information et renforcement de la base de données sur l'agriculture durable pour la réduction de la pauvreté (2014, 2015) (2);
 - ii) Documentation technique: documents sur l'agriculture durable et la sécurité alimentaire: recueil de connaissances et de pratiques optimales concernant les options technologiques disponibles pour l'agriculture durable (2014) (1); connaissances et pratiques optimales concernant la facilitation du commerce des denrées alimentaires au niveau régional (2014) (1); documents de travail sur les petites exploitations agricoles en Asie et dans le Pacifique (2014, 2015) (2); documents de travail sur la mesure de la durabilité agricole en Asie et dans le Pacifique (2014, 2015) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: renforcement des capacités pour l'analyse des politiques agricoles: sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté par l'agriculture durable dans les pays de l'Asie et du Pacifique (45 participants en 2014) (3 cours en 2014), (45 participants en 2015) (3 cours en 2015) (1);
 - ii) Projets de terrain: projet de coopération technique: amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des habitants les plus pauvres et les plus vulnérables de l'Asie du Sud et du Sud-Est, notamment en renforçant le dialogue Sud-Sud et l'apprentissage des techniques agricoles durables et en facilitant le commerce au niveau intrarégional (2014-2015) (1); amélioration de l'environnement propice au développement socioéconomique intégré dans les zones arides du Myanmar dans le contexte du développement inclusif et durable, l'accent étant mis tout particulièrement sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire (2014-2015) (1).

5. Facteurs externes

Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies: a) la situation économique, sociale et politique des pays cibles reste stable; b) les institutions publiques et les organisations de la société civile disposent des ressources humaines et financières nécessaires pour assurer une coopération fructueuse; et c) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

<i>DESCRIPTIF DU PROGRAMME PAR SOUS-PROGRAMME</i>

- 1. Section: 19**
Programme: 16. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique
Sous-programme: 2. Commerce et investissement

2. Introduction

Le sous-programme relève de la Division du commerce et de l'investissement et reçoit l'appui du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT) et du Centre pour la mécanisation agricole durable (CMAD)¹. Il sera mis en œuvre suivant la stratégie décrite dans le sous-programme 2 du programme 16 du cadre stratégique pour la période 2014-2015.

3. Stratégie

La responsabilité de ce sous-programme incombera à la Division du commerce et de l'investissement, avec l'appui du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et du Centre pour la mécanisation agricole durable. Son orientation stratégique découle principalement des objectifs de développement convenus internationalement, notamment: les Objectifs du Millénaire pour le développement, le Document final du Sommet mondial de 2005, le Programme d'action d'Almaty et les résolutions énumérées dans la liste des textes portant autorisation.

Pour atteindre les objectifs fixés, le sous-programme sera mis en œuvre en combinant divers moyens: études analytiques et activités de renforcement des capacités axées sur le commerce, l'investissement, le développement de l'entreprise, l'innovation et la mécanisation agricoles durables, et le transfert des technologies, en vue notamment d'accroître la contribution du commerce et de l'investissement à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'Objectif 8 qui vise la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. Des travaux d'analyse ont surtout pour objet d'apporter des éléments pour que la prise de décisions soit fondée sur des faits et de permettre des échanges d'expérience sur les réformes des politiques. Dans les activités de renforcement des capacités, on accordera une attention particulière: a) au renforcement des capacités des responsables des politiques et des professionnels du commerce, de l'investissement, du développement de l'entreprise et du transfert des technologies, notamment de leur aptitude à négocier, conclure et appliquer des accords multilatéraux et autres accords de commerce et d'investissement; b) à la formulation et l'application de politiques cohérentes pour favoriser le développement des échanges et des investissements intrarégionaux et interrégionaux; c) à la formulation et à la mise en œuvre de politiques et mesures appropriées de facilitation du commerce et de financement des échanges; d) à la formulation et à la mise en œuvre de mesures efficaces pour renforcer la durabilité et la responsabilité des entreprises en vue d'accroître la contribution du secteur privé, en particulier les petites et moyennes entreprises et les agro-industries, à un développement inclusif et durable; et e) à la création et au renforcement des cadres et mécanismes communs de nature à faire progresser l'intégration régionale en matière de commerce, d'investissement, de transfert des technologies et de développement des petites et moyennes entreprises, y compris les entreprises agricoles, à l'appui du système commercial multilatéral et des autres accords multilatéraux pertinents. La diversification, l'extension et le renforcement de l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique constitueront un élément central de l'action relevant du sous-programme. L'on s'emploiera également à promouvoir la coopération régionale entre les établissements de recherche et les centres de réflexion par l'intermédiaire du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation commerciales qui servira de cadre régional pour l'échange de connaissances en vue des réformes du commerce et de l'investissement, tout en promouvant le Réseau d'experts des Nations Unies pour le commerce sans papier en Asie et dans le Pacifique, un important

¹ Anciennement appelé «Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique».

mécanisme de coopération régionale pour la facilitation du commerce. Le réseau Asie-Pacifique qu'il est proposé de créer pour l'essai des machines agricoles jouera un rôle important pour promouvoir et faciliter le commerce de matériel agricole durable et sûr. Le Forum Asie-Pacifique des entreprises sera le principal mécanisme chargé d'encourager la participation du secteur privé et d'étudier les possibilités de constituer des partenariats public-privé qui se consacreront au développement inclusif et durable. Tout sera fait pour assurer le maximum de synergie entre ce sous-programme et d'autres sous-programmes de la Commission, en particulier avec le sous-programme 3, relatif aux transports, dans le but de faciliter les échanges et le transit dans la région.

La Commission collaborera aux niveaux régional, sous-régional et national avec les institutions du système des Nations Unies et avec d'autres institutions bilatérales et multilatérales. En particulier, dans le domaine des politiques commerciales et connexes, les partenariats seront renforcés avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Institut de la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et le Centre du commerce international. S'agissant de la facilitation du commerce, la collaboration s'intensifiera avec les commissions régionales, la CNUCED, l'OMC, la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale des douanes; et dans les domaines de l'investissement, du transfert des technologies et du développement de l'entreprise, les partenariats seront renforcés avec la CNUCED, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Bureau du Pacte mondial, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la Banque asiatique de développement.

4. Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation: Renforcer le commerce, l'investissement, le développement de l'entreprise et le transfert des technologies pour un développement inclusif et durable dans la région de l'Asie et du Pacifique

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Meilleure connaissance dans les États membres de la CESAP des tendances, questions émergentes et orientations envisageables dans les domaines du commerce, de l'investissement, du développement de l'entreprise et du transfert des technologies à l'appui d'un développement inclusif et durable	<p>a) i) Augmentation du nombre de références aux publications de la CESAP, et aux documents et activités connexes dans le domaine du commerce et de l'investissement, dans les publications relatives aux politiques et dans les principaux moyens d'information</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Nombre d'articles et de références</p> <p>2010-2011: -</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 30 articles et références</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 35 articles et références</p> <p>a) ii) Augmentation du nombre de références aux publications de la CESAP, et aux documents et activités connexes dans le domaine du transfert des technologies et de la mécanisation agricole, dans les publications relatives aux politiques et dans les principaux moyens d'information</p>

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
	<i>Mesure des résultats:</i>
	Unité de mesure: Nombre d'articles et de références
	2010-2011: -
	Estimation pour 2012-2013: 8 articles et références
	Valeur cible pour 2014-2015: 10 articles et références

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives au commerce et à l'investissement (2014, 2015) (2); rapports sur les activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (2014, 2015) (2); rapports du Centre pour la mécanisation agricole durable (2014, 2015) (2);
 - ii) Comité du commerce et de l'investissement (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2015) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité du commerce et de l'investissement (2015) (1); rapport sur de grandes questions relatives au commerce et à l'investissement (2015) (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur les questions émergentes relatives au commerce et à l'investissement (2014) (1); réunion d'experts sur les politiques relatives au commerce et à l'investissement durables et inclusifs qui prennent en compte la dimension sexospécifique en Asie et dans le Pacifique (2015) (1); réunion d'experts sur l'utilisation intégrée de guichets uniques pour faciliter le commerce (2015) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire)/ressources extrabudgétaires):
- i) Publications périodiques: *Asia-Pacific Trade and Investment Report* (2014, 2015) (budget ordinaire) (2);
 - ii) Publications non périodiques: Série de monographies sur le commerce et l'investissement: *Reducing Trade Costs to Enhance Competitiveness* (2014) (1); *Enhancing the Resilience of SMEs in Asia and the Pacific* (2014) (1); *Trade, Transit and Logistics – The Way Forward for Asia and the Pacific* (2015) (1); *Promoting Women's Entrepreneurship and their Participation in International Value Chains in Asia and the Pacific* (2015) (1); *Enhancing Trade Policy Design for Inclusive and Sustainable Development* (2015) (1); *Regional Best Practices on Environmentally Sound Waste Management Technologies in Selected Areas* (2015) (1);
 - iii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: Bulletins d'information sur la facilitation du commerce (électronique) (2014, 2015) (2); activités de la CESAP en matière de commerce et d'investissement: le passé, le présent et l'avenir (2014-2015) (1); fiches techniques et fiches-pays du Rapport sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique (2014, 2015) (2);

- iv) Documentation technique: Base de données des accords sur le commerce, le transit et l'investissement dans la région Asie-Pacifique (2014, 2015) (2); base de données générale sur le coût du commerce (2014, 2015) (2); tendances du commerce et de l'investissement en Asie et dans le Pacifique pour certaines publications des Nations Unies (2015, 2015) (2); série de documents de travail concernant certains aspects majeurs du commerce et de l'investissement en Asie et dans le Pacifique (2014, 2015) (2); l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) et les autres facteurs liés au commerce qui portent atteinte à l'accès universel au traitement du VIH (2014) (1); ressources en ligne du CAPTT concernant le transfert de technologie, les systèmes nationaux d'innovation et les innovations sur le terrain, y compris l'*Asia-Pacific Tech Monitor* (2014, 2015) (2); périodiques du *Service d'information sur la technologie à valeur ajoutée* sur la gestion des déchets, les sources d'énergie non classiques, le traitement des produits alimentaires, la biotechnologie et la protection de la couche d'ozone (2014, 2015) (2); site Web du CMAD: partage de données et d'informations sur les bonnes pratiques agricoles et l'agriculture écologiquement durable au service de la réduction de la pauvreté (2014, 2015) (2);
- v) Ressources audiovisuelles: production de matériels multimédias ou de référence sur le commerce et l'investissement, notamment pour la promotion de l'intégration régionale et pour le Rapport sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique (2014-2015) (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: séminaire sur le commerce, l'investissement et l'environnement en rapport avec la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (20 participants) (2015) (1);
- ii) Projets de terrain: projet de coopération technique: accroissement de la capacité d'institutions clefs de la région à effectuer des recherches portant sur des politiques cohérentes, efficaces, durables et inclusives en matière de commerce, d'investissement, de développement des entreprises et de transfert de technologie (2014, 2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Renforcement de la coopération régionale en matière de commerce, d'investissement, de développement de l'entreprise, d'innovation et de développement et de transfert de technologie à l'appui d'un développement inclusif et durable	<p>b) i) Nombre d'États membres de la CESAP qui participent à des mécanismes de coopération régionale pour le commerce et l'investissement promus par la CESAP, ou qui indiquent qu'ils jugent ces mécanismes utiles pour leur pays</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Nombre d'États membres de la CESAP</p> <p>2010-2011: 26 États membres</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 15 États membres</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 26 États membres</p> <p>b) ii) Nombre d'États membres de la CESAP qui participent à des mécanismes de coopération régionale promus par le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et le Centre pour la mécanisation agricole durable, visant l'innovation, le développement et le transfert des technologies, ou dans le domaine de la mécanisation agricole, ou qui indiquent qu'ils jugent ces mécanismes utiles pour leur pays</p>

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
	<i>Mesure des résultats:</i>
	Unité de mesure: Nombre d'États membres de la CESAP
	2010-2011: -
	Estimation pour 2012-2013: 10 États membres de la CESAP
	Valeur cible pour 2014-2015: 10 États membres de la CESAP
	b) iii) Élargissement et renforcement de la portée des engagements pris dans le cadre de l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique et/ou accroissement du nombre de pays signataires
	<i>Mesure des résultats:</i> <i>(marge préférentielle moyenne)</i>
	Unité de mesure: Pourcentage
	2010-2011: 26,8 %
	Estimation pour 2012-2013: 35 %
	Valeur cible pour 2014-2015: 35 %
	<i>Mesure des résultats:</i> <i>(nombre de produits bénéficiant d'un régime préférentiel)</i>
	Unité de mesure: Nombre de produits
	2010-2011: 4 270 produits
	Estimation pour 2012-2013: 5 000 produits
	Valeur cible pour 2014-2015: 6 000 produits

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)/ressources extrabudgétaires):
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives au commerce et à l'investissement (2014, 2015) (2); rapports sur les activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (2014, 2015) (2); rapports du Centre pour la mécanisation agricole durable (2014, 2015) (2);
 - ii) Comité du commerce et de l'investissement (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2015) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité du commerce et de l'investissement (2015) (1); rapports sur de grandes questions relatives au commerce et à l'investissement (2015) (1);

- iii) Assistance aux représentants et rapporteurs: Conseil d'administration du CAPTT (2014, 2015) (2); Conseil d'administration du CMAD (2014, 2015) (2); Comité permanent de l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique (2014, 2015) (2); Conseil ministériel de l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique (2015) (1); Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale: Groupe de travail sur le commerce (2014, 2015) (2); Conseil d'administration du Forum des entreprises de la sous-région Bassin du Mékong (2014, 2015) (2); Conseil consultatif des entreprises de la CESAP (2014, 2015) (2);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Projets de terrain: projets de coopération technique: renforcement de la coopération régionale grâce à la mise en place du réseau Asie-Pacifique pour l'essai des machines agricoles (2014, 2015) (1); renforcement de la capacité des gouvernements des pays membres à négocier et appliquer des accords en matière de commerce et d'investissement qui réduisent les obstacles dans ces domaines et favorisent un développement inclusif, résilient et durable, notamment par le biais de l'Accord commercial de l'Asie et du Pacifique (2014, 2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
c) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à formuler et à mettre en œuvre des politiques plus efficaces et plus cohérentes en matière de commerce, d'investissement, de développement de l'entreprise et de transfert des technologies à l'appui d'un développement inclusif et durable	<p>c) i) Pourcentage des participants aux activités et initiatives de la CESAP, qui indiquent qu'ils sont mieux à même d'élaborer ou de mettre en œuvre des politiques efficaces et cohérentes en matière de commerce, d'investissement et de développement de l'entreprise</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Pourcentage des participants</p> <p>2010-2011: 83 % des participants</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 80 % des participants</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 80 % des participants</p> <p>c) ii) Pourcentage des participants aux activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et du Centre pour la mécanisation agricole durable, qui indiquent qu'ils sont mieux à même d'élaborer ou de mettre en œuvre des politiques plus efficaces et plus cohérentes visant l'innovation, le développement et le transfert des technologies, ou dans le domaine de la mécanisation agricole</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Pourcentage des participants</p> <p>2010-2011: -</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 75 % des participants</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 80 % des participants</p>

Produits:

- a) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Projets de terrain: projets de coopération technique: renforcement des capacités des États membres à élaborer et appliquer les politiques voulues en matière de commerce et d'investissement et les mesures de facilitation du commerce appropriées, notamment pour le commerce sans papier, en vue d'éliminer les obstacles d'ordre réglementaire et procédurier au commerce (2014-2015) (1); stimulation du développement du secteur privé aux fins de la croissance inclusive et durable en Asie et dans le Pacifique (2014-2015) (1); renforcement de la capacité des États membres à consolider les éléments essentiels des systèmes nationaux pour l'innovation, notamment la promotion de l'entreprenariat féminin, la commercialisation des produits de la recherche-développement, l'encouragement des entreprises de haute technologie et la commercialisation des innovations locales (2014-2015) (1); l'amélioration des capacités des États membres à renforcer leurs systèmes d'innovation technologique, notamment pour le transfert des technologies et la conception de nouvelles technologies aux fins du développement inclusif et durable (2014-2015) (1).

5. Facteurs externes

Le sous-programme devrait pouvoir atteindre ses objectifs et permettre d'obtenir les réalisations escomptées à condition: a) que les conditions mondiales, régionales et nationales restent propices à l'expansion continue de la collaboration en matière de commerce, d'investissement et dans d'autres domaines financiers; b) que les institutions nationales soient disposées à fournir l'information pertinente; c) qu'il soit possible de mobiliser les ressources extrabudgétaires nécessaires pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

<i>DESCRIPTIF DU PROGRAMME PAR SOUS-PROGRAMME</i>

1. **Section:** 19
Programme: 16. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique
Sous-programme: 3. Transports

2. **Introduction**

Le sous-programme relève de la Division des transports. Il sera mis en œuvre suivant la stratégie décrite dans le sous-programme 3 du programme 16 du cadre stratégique pour la période 2014-2015.

3. **Stratégie**

La responsabilité de ce sous-programme incombera à la Division des transports. Son orientation stratégique découle des résolutions énumérées dans la liste des textes portant autorisation. Il sera tenu compte également des résultats des réunions des ministres des transports organisées par la CESAP.

Le sous-programme permettra d'aider les États membres à œuvrer en faveur d'un système efficace de transport et de logistique international, intermodal et intégré reliant les pays de la région de l'Asie et du Pacifique. Il aura notamment pour objectif de soutenir les efforts des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement pour résoudre les problèmes particuliers de transport auxquels ils sont confrontés. Pour ce faire, la Division des transports renforcera sa coopération avec les bureaux sous-régionaux dans le but de stimuler la coopération dans le domaine des transports à l'échelon sous-régional, et avec les autres divisions et bureaux, en particulier la Division du commerce et de l'investissement en vue de mieux coordonner les mesures de facilitation du commerce et des transports; avec la Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe pour promouvoir les applications des technologies de l'information et de la communication dans le domaine des opérations de transport; avec la Division de l'environnement et du développement pour sensibiliser davantage au transport durable et développer les capacités dans ce domaine; avec la Division des politiques macroéconomiques et du développement pour étudier et promouvoir de nouveaux modes de financement des infrastructures de transport; avec le Bureau sous-régional pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale pour appuyer les travaux du Groupe de travail du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale sur les transports et le passage des frontières; et avec le Bureau sous-régional pour le Pacifique afin d'analyser et de déterminer les orientations générales pour les transports maritimes interinsulaires. Le secrétariat de la CESAP continuera de coopérer avec d'autres organisations travaillant au développement des systèmes de transport de la région.

Au cours de la période biennale 2014-2015, on s'attachera, dans le cadre du sous-programme, à faire mieux connaître les politiques et programmes dans les différents domaines du développement des transports et à donner des conseils en la matière. En particulier, les États membres seront encouragés dans leur action tendant à utiliser les réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique et les ports secs internationalement reconnus comme base pour la planification du développement des transports et la promotion du commerce, notamment le long des liaisons eurasiatiques de transport. Les activités prévues comportent notamment la poursuite de la fonction de secrétariat pour les accords intergouvernementaux relatifs aux réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique. Le sous-programme favorisera également la coopération entre les États membres pour identifier et résoudre les obstacles non physiques à la circulation, améliorer l'efficacité de la logistique du transport et des activités connexes dans la région et promouvoir une meilleure connectivité entre les régions et les sous-régions. Pour maximiser l'impact de ses activités et compte tenu des conclusions de l'évaluation indépendante qui a été faite du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase I (2007-2011), le secrétariat appliquera une « approche holistique » à ce sous-programme afin que diverses activités contribuent au développement durable et inclusif des transports dans la région.

4. Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation: Renforcer la coopération et l'intégration régionales dans le domaine des transports, pour un développement inclusif et durable dans la région de la CESAP

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Enrichissement des connaissances des États membres de la CESAP et renforcement de leur capacité à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de transport	<p>a) Nombre accru des politiques, programmes et initiatives des gouvernements qui reprennent les principes ou les recommandations de la CESAP dans le domaine des transports</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Nombre des politiques, programmes ou initiatives</p> <p>2010-2011: 71 politiques, programmes ou initiatives</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 80 politiques, programmes ou initiatives</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 90 politiques, programmes ou initiatives</p>

Produit:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives aux transports (2014, 2015) (2);
 - ii) Comité des transports (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2014) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité des transports (2014) (1); rapport sur de grandes questions relatives aux transports (2014) (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur le développement durable et inclusif des transports (2014) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications périodiques: *Review of Developments in Transport in Asia and the Pacific* (2015) (1); *Transport and Communications Bulletin for Asia and the Pacific* (2014, 2015) (2) (un numéro par an);
 - ii) Documentation technique: Progrès accomplis par la région dans la réalisation des objectifs de la Décennie d'action pour la sécurité routière (2014) (1); mise à jour du manuel et du logiciel sur la planification des politiques de transport (Modèle pour la planification intégrée des transports) (2014) (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain: projets de coopération technique: renforcement de la capacité des États membres à concevoir et exécuter des politiques et des mesures pour la mise en place de systèmes de transport économiquement viables, écologiquement rationnels et socialement inclusifs, notamment à l'appui de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et de l'égalité entre les sexes (2014-2015) (1); renforcement de la capacité des États membres à concevoir et exécuter des mesures en faveur de la sécurité routière (2014-2015) (1); renforcement de la capacité des décideurs et du secteur privé à développer et gérer la connectivité régionale/sous-régionale des transports de manière efficace, notamment des transports maritimes interinsulaires et des services logistiques (2014-2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Amélioration de la capacité des États membres de la CESAP et du secteur privé à planifier et créer des liaisons de transport international intermodal utilisant notamment le réseau de la Route d'Asie, le réseau du Chemin de fer transasiatique et les ports secs d'importance internationale	<p>b) i) Nombre de projets et programmes nationaux visant l'amélioration de l'infrastructure de transport au niveau régional, s'agissant notamment du réseau de la Route d'Asie, du réseau du Chemin de fer transasiatique et des ports secs d'importance internationale</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Nombre de nouveaux projets d'investissement et d'études de faisabilité</p> <p>2010-2011: 48 projets et études de faisabilité</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 60 projets et études de faisabilité</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 70 projets et études de faisabilité</p> <p>b) ii) Nombre accru d'adhésions aux accords mondiaux, régionaux et sous-régionaux parmi les États membres de la CESAP</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Nombre d'adhésions</p> <p>2010-2011: 56 adhésions</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 65 adhésions</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 70 adhésions</p>

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Assistance aux représentants et rapporteurs: Groupe de travail sur la Route d'Asie (2015) (1); Groupe de travail sur le réseau du Chemin de fer transasiatique (2015) (1); Groupe de travail sur les ports secs (2015) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Documentation technique: mise à jour de la base de données des systèmes d'information géographique sur les transports, de la base de données sur la Route d'Asie et de la base de données sur le Chemin de fer transasiatique (2014-2015) (1); cartes du réseau de transport intermodal intégré, de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique (2014-2015) (3);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain: projets de coopération technique: renforcement de la capacité des États membres à mettre en place et gérer un réseau de transport régional intégré, comprenant la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique et les ports secs d'importance internationale (2014-2015) (1); renforcement de la capacité des États membres à mobiliser des financements auprès de diverses sources, notamment du secteur privé, pour assurer le développement des infrastructures de transport (2014-2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
c) Amélioration de la capacité des États membres de la CESAP et du secteur privé d'appliquer des mesures pour accroître l'efficacité des opérations et de la logistique des transports internationaux	<p>c) i) Nombre accru d'initiatives visant à éliminer les goulets d'étranglement non matériels et à faciliter les mouvements des personnes, des biens et des véhicules sur les axes de transport et aux postes-frontières</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Nombre d'initiatives</p> <p>2010-2011: 18 initiatives</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 24 initiatives</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 30 initiatives</p> <p>c) ii) Nombre accru de pays proposant des programmes de formation sur le transport de fret, le transport multimodal et la logistique</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Nombre de pays organisant des programmes de formation sur le transport de fret, le transport multimodal et la logistique</p> <p>2010-2011: 5 pays</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 10 pays</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 15 pays</p>

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur l'utilisation intégrée d'un guichet unique aux fins de la facilitation des transports (2015) (1);
 - ii) Assistance aux représentants et rapporteurs: Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale: Groupe de travail sur les transports et le passage des frontières (2014, 2015) (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications non périodiques: *Monograph Series on Transport: Facilitation and Logistics Development in Asia and the Pacific* (2015) (1);
 - ii) Documentation technique: mise à jour du modèle pour la facilitation des transports (2015) (1); conditions requises pour assurer le service de guichet unique aux fins de la facilitation du commerce et des transports (2015) (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Projets de terrain: projets de coopération technique: renforcement de la capacité des États membres à concevoir et appliquer des mesures visant à faciliter les transports, notamment entre les sous-régions (2014-2015) (1); renforcement de la capacité des décideurs et du secteur privé à mettre en place des services efficaces de transit, de transport multimodal et de logistique (2014-2015) (1).

5. Facteurs externes

Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies: a) les gouvernements des membres et membres associés sont disposés à exécuter les programmes et projets de la CESAP, et capables de le faire dans les délais fixés; et b) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

<i>DESCRIPTIF DU PROGRAMME PAR SOUS-PROGRAMME</i>

- 1. Section: 19**
Programme: 16. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique
Sous-programme: 4. Environnement et développement

2. Introduction

Le sous-programme relève de la Division de l'environnement et du développement. Il sera mis en œuvre suivant la stratégie décrite dans le sous-programme 4 du programme 16 du cadre stratégique pour la période 2014-2015.

3. Stratégie

La responsabilité de ce sous-programme incombera à la Division de l'environnement et du développement. Son orientation stratégique découlera principalement des objectifs de développement convenus au niveau international, notamment ceux figurant dans la Déclaration du Millénaire et dans les documents finaux de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et d'autres conférences des Nations Unies pertinentes. Le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui s'est tenue du 20 au 22 juin 2012, est également pris en compte pour déterminer l'orientation future du sous-programme.

Le sous-programme fera fond sur les résultats précédemment obtenus par la CESAP en aidant les pays de la région à intégrer les trois volets du développement durable. Il facilitera l'échange d'information entre les membres et membres associés concernant les stratégies et pratiques optimales suivies au niveau national pour favoriser l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté. Il permettra aussi le lancement d'initiatives connexes par une coopération régionale renforcée en vue d'étendre à tous l'accès aux services de base; d'améliorer la sécurité énergétique et d'assurer une gestion efficace des ressources en énergie et en eau et un développement urbain durable. Le sous-programme adoptera une approche équilibrée pour traiter des trois domaines ci-après: sécurité énergétique et ressources en eau, politiques en matière d'environnement et développement, et développement urbain durable. Une assistance pourra être fournie à la demande des États membres pour l'élaboration de politiques nationales adaptées au contexte spécifique du pays concerné et s'inscrivant dans le cadre du développement durable, dans l'optique de la croissance verte par exemple.

Le sous-programme visera à mieux intégrer les trois piliers du développement durable – économique, social et environnemental – et à améliorer la croissance des points de vue qualitatif et quantitatif de façon à réduire l'impact des chocs économiques et financiers, des crises des ressources caractérisées par la volatilité des prix des produits de base et des crises écologiques. À cet égard, en vue d'améliorer la compréhension de ces questions, de développer les capacités nationales, de renforcer la coopération entre les pays de la région et d'appuyer les efforts entrepris par les États membres pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, la CESAP, par la diffusion d'études analytiques, par des actions de sensibilisation et des activités de renforcement des capacités et par des débats régionaux de politique générale, facilitera:

- a) l'amélioration quantitative et qualitative de la croissance des économies de l'Asie et du Pacifique;
- b) l'investissement pour la protection de la base de ressources naturelles d'importance économique et sociale, qui est cruciale pour la sécurité alimentaire et la mise en valeur durable de l'environnement;
- c) la promotion d'un développement urbain et infrastructurel durable.

Le sous-programme aidera les pays membres à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés aux niveaux national et régional en matière de développement durable, en apportant des solutions à ces multiples défis environnementaux et socioéconomiques selon une approche intégrée, globale et inclusive. Il s'adressera aux responsables politiques à tous les niveaux et aux exécutants des

administrations nationales et locales. Il encouragera également les autres parties prenantes, notamment la société civile, à apporter une contribution active et significative.

Le sous-programme s'attachera en particulier à élaborer des stratégies innovantes et à répertorier, analyser et diffuser les solutions politiques et les bonnes pratiques, en tenant compte des sexospécificités. L'action entreprise visera en outre à aider les États membres à développer leurs capacités, notamment au moyen de formations, de publications et d'outils d'apprentissage en ligne. Le sous-programme utilisera des approches innovantes et pragmatiques pour encourager une utilisation plus efficace des ressources, en particulier de l'eau et de l'énergie, pour stimuler des investissements accrus dans le capital naturel et le capital humain, et pour promouvoir un développement économique et social sans incidences environnementales néfastes telles que la pollution et les émissions de gaz à effet de serre aux niveaux régional et local. La stratégie contribuera à réduire la pauvreté et les inégalités entre les sexes et encouragera les pays à faire en sorte que toute leur population ait plus facilement accès aux infrastructures et services de base. Elle soutiendra également les efforts des collectivités urbaines et rurales visant à accroître leur résilience face aux changements climatiques.

Pour mener les stratégies ci-dessus à bien, la CESAP collaborera avec d'autres organismes des Nations Unies (y compris par l'intermédiaire du mécanisme de coordination régionale), les organisations intergouvernementales, les partenariats public-privé, les associations communautaires, les instituts de recherche et les organismes d'aide extérieure. Le sous-programme entreprendra en collaboration avec les autres sous-programmes des activités multi-sectorielles en vue d'encourager une croissance de qualité, d'accentuer la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques, et de renforcer les stratégies et mécanismes y afférents, de concevoir et d'étayer les mesures propres à accroître et affecter les fonds pour un développement inclusif et durable, et de consolider les systèmes de collecte et d'analyse des données. Il aidera également les bureaux sous-régionaux à exécuter les initiatives sous-régionales du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale et du Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement afin de renforcer la coopération sous-régionale dans ces domaines.

4. Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation: Rendre les sociétés de l'Asie et du Pacifique plus durables, plus résilientes et plus inclusives, notamment en encourageant une croissance de qualité

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Meilleure compréhension, par les pouvoirs publics aux niveaux local et national, des politiques relatives à l'environnement, à l'eau et à l'énergie, et aux zones urbaines, ainsi que des stratégies en faveur de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif et durable	a) Nombre de références aux publications, notes de synthèse, projets et activités connexes de la CESAP dans les documents de politique générale, les déclarations ou discours, et les principaux moyens d'information, reflet d'une meilleure compréhension des politiques relatives à l'environnement, à l'eau et à l'énergie, et aux zones urbaines, ainsi que des stratégies en faveur du développement inclusif et durable
	<i>Mesure des résultats:</i>
	Unité de mesure: Nombre de références aux documents produits par la Division de l'environnement et du développement
	2010-2011: 10 références
	Estimation pour 2012-2013: 15 références

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
	Valeur cible pour 2014-2015: 15 références

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur le développement durable et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en prenant notamment en compte la perspective sexospécifique (2015) (1); réunion d'experts sur le développement durable, la sécurité énergétique et la gestion intégrée des ressources en eau en Asie et dans le Pacifique, en prenant notamment en compte la perspective sexospécifique (2015) (1); réunion d'experts sur la prise en compte de la dimension urbaine dans la promotion du développement durable en Asie et dans le Pacifique (2015) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Publications périodiques: *Greening of Economic Growth in Asia and the Pacific Series* (sur CD-ROM): amélioration de l'aide à la prise des décisions (2014) (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires) (1); *Greening of Economic Growth in Asia and the Pacific* (sur CD-ROM): panoplie de mesures et de pratiques optimales concernant l'application de politiques de promotion d'une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté à tous les niveaux (2015) (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires) (1);
 - ii) Document technique: notes d'information et documents de travail sur des problèmes émergents et critiques concernant l'environnement, l'énergie et l'eau, et le développement urbain (2014, 2015) (2); notes d'information et documents de travail sur la gouvernance requise pour permettre aux villes d'être inclusives, viables et résilientes (2014-2015) (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: concertations multipartites sur le développement urbaine durable (25 participants) (2014-2015) (1);
 - ii) Projets de terrain: appui pour le suivi des progrès du développement durable dans la région (2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Amélioration de la capacité des pouvoirs publics et des autres parties prenantes d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques relatives à l'environnement, à l'eau et à l'énergie, et aux zones urbaines, ainsi que des stratégies en faveur du développement inclusif et durable	<p>b) Nombre de politiques, stratégies ou initiatives élaborées par les pouvoirs publics ou d'autres parties prenantes, que l'on peut raisonnablement attribuer à des interventions de la CESAP dans les domaines de l'environnement, de l'eau et de l'énergie, des zones urbaines et au niveau des stratégies en faveur du développement inclusif et durable</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Nombre de politiques, stratégies ou initiatives</p> <p>2010-2011: 10 politiques, stratégies et initiatives</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 15 politiques, stratégies et initiatives</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 15 politiques, stratégies et initiatives</p>

Produits:

- a) Autres activités de fond (budget ordinaire):
- i) Manifestations spéciales: Journée mondiale de l'habitat (2014, 2015) (2); Journée mondiale de l'eau (2014, 2015) (2);
 - ii) Document technique: base d'information régionale en ligne sur le développement durable et l'économie verte, dont un programme d'éducation en ligne (2014-2015) (1); analyse des stratégies qui ont effectivement permis la rénovation de logements insalubres et la réduction de la pauvreté (2014-2015) (1); analyse des modes et tendances de l'urbanisation dans la région Asie-Pacifique (2014) (1);
- b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: renforcement des capacités régionales de formation pour le développement et la réalisation de l'économie verte dans le contexte des stratégies, politiques et mécanismes de développement durable et d'élimination de la pauvreté, notamment au moyen de séminaires de formation de formateurs et de programmes d'éducation en ligne (120 participants) (2014-2015) (1); atelier régional sur les mécanismes de développement et de financement des infrastructures urbaines dans l'optique des objectifs de développement durable (30 participants) (2014-2015) (1);
 - ii) Projets de terrain: renforcement des capacités nécessaires pour assurer une planification, une conception et une résilience urbaines durables (2014-2015) (1); production, consommation et moyens d'existence durables dans les villes de la région Asie-Pacifique (2014-2015) (1); amélioration des moyens de gestion intégrée des ressources en eau (2014-2015) (1); action de sensibilisation et renforcement des capacités dans le but d'améliorer la sécurité énergétique et de favoriser l'utilisation durable de l'énergie (2014-2015) (1); coopération régionale pour rendre la croissance économique plus respectueuse de l'environnement en Asie et dans le Pacifique, en s'inspirant du Réseau de l'Initiative de Séoul sur la croissance verte (2014-2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
c) Renforcement de la coopération régionale et du réseautage au sujet des politiques relatives à l'environnement, à l'eau et à l'énergie, et aux zones urbaines, ainsi que des stratégies en faveur du développement inclusif et durable	c) Nombre de documents finals, de recommandations et d'initiatives émanant des États membres de la CESAP et d'autres acteurs clés, et concernant des questions de coopération régionale en rapport avec l'environnement, la sécurité énergétique, la gestion des ressources en eau et le développement urbain <i>Mesure des résultats:</i> Unité de mesure: Nombre de documents finals, de recommandations et d'initiatives 2010-2011: 11 documents finals, recommandations ou initiatives Estimation pour 2012-2013: 14 documents finals, recommandations ou initiatives Valeur cible pour 2014-2015: 20 documents finals, recommandations ou initiatives

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):

- a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives à l'environnement et au développement (2014, 2015) (budget ordinaire) (2);
- ii) Septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2015) (budget ordinaire) (10);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport sur les résultats de la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2015) (budget ordinaire) (1); rapport sur des questions liées à la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2015) (budget ordinaire) (1);
- iii) Groupes spéciaux d'experts: Réunion préparatoire régionale à la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2015) (ressources extrabudgétaires) (1); réunions d'application régionales en prévision du forum politique de haut niveau (2014, 2015) (budget ordinaire) (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Publications non-périodiques: *The State of Environment and Development in Asia and the Pacific* (2015) (1);
 - ii) Documentation technique: document final du Forum Asie-Pacifique de l'énergie (2014) (1); document final du sixième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation, ainsi que les documents de fond sur les problèmes urbains émergents et critiques (2015) (1);
 - iii) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: réunions régionales de consultation interorganisations sur la bonne gouvernance urbaine (2014, 2015) (2); Groupe de travail thématique sur l'environnement et la gestion des catastrophes, dans le cadre du Mécanisme de coordination régionale (2014, 2015) (2); Groupe de travail du projet SPECA sur l'eau et l'énergie (2014, 2015) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: Sixième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation (80 participants) (1);
 - ii) Projets de terrain: coopération régionale sur les solutions avantageuses à tous égards pour traiter les questions de changement climatique et de développement (2014-2015) (1); renforcement des partenariats régionaux constitués pour mettre en œuvre les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), y compris les initiatives nationales, régionales et interrégionales (2014-2015) (1).

5. Facteurs externes

Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées à condition: a) que la situation économique, sociale et environnementale et son évolution demeurent favorables à la mise en œuvre de stratégies en faveur du développement durable, notamment l'approche de l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté; b) que la situation économique, sociale et politique nationale dans les pays cibles demeure stable; c) que les institutions publiques et les organisations de la société civile disposent des capacités humaines et financières nécessaires pour une coopération fructueuse; et d) que des ressources extrabudgétaires soient mobilisées en quantité suffisante pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

<i>DESCRIPTIF DU PROGRAMME PAR SOUS-PROGRAMME</i>

- 1. Section: 19**
Programme: 16. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique
Sous-programme: 5. Technologies de l'information et de la communication et réduction et gestion des risques de catastrophe

2. Introduction

Le sous-programme relève de la Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe et reçoit l'appui du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement. Il sera mis en œuvre suivant la stratégie décrite dans le sous-programme 5 du programme 16 du cadre stratégique pour la période 2014-2015.

3. Stratégie

La responsabilité de ce sous-programme incombera à la Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe, avec l'appui du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement. Son orientation stratégique découlera des résolutions énumérées dans la liste des textes portant autorisation. Le sous-programme appuiera et renforcera l'action de deux organes subsidiaires de la Commission, le Comité des technologies de l'information et de la communication et le Comité de la réduction des risques de catastrophe, comme base pour dégager un consensus sur les mesures à prendre au niveau régional et comme mécanisme efficace pour contribuer à l'exécution des mandats mondiaux.

Au titre du sous-programme, on continuera de promouvoir la coopération régionale aux fins d'améliorer la connectivité par les technologies de l'information et de la communication (TIC), en vue de créer une société inclusive et fondée sur le savoir, capable de résister aux menaces multiples, complexes et interdépendantes qui sont liées aux catastrophes. Le sous-programme favorisera l'application d'approches intégrées et axées sur les personnes, en fournissant aux États membres des analyses socioéconomiques sur l'évolution rapide des TIC, les nouvelles tendances dans ce domaine, les nouvelles formes de réseaux sociaux et de communication sociale, et les nouvelles fractures numériques qui se produisent, en particulier, dans les pays les moins avancés et les autres pays ayant des besoins particuliers. Il proposera des solutions et fera des recommandations pour favoriser l'accès de tous au numérique et l'émergence d'une société du savoir inclusive et résiliente en Asie et dans le Pacifique. Cet appui sera complété par des activités de renforcement des capacités en matière de TIC, organisées par le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement.

Le sous-programme permettra d'améliorer la capacité des États membres à créer des sociétés plus résistantes aux catastrophes. On s'attachera en particulier à améliorer les connaissances de la région et à favoriser leur partage, à renforcer la capacité à gérer les risques et vulnérabilités et à atténuer les effets socioéconomiques des catastrophes. Grâce au sous-programme, les États membres se verront proposer des analyses, des politiques générales et des stratégies dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe, y compris de l'adaptation aux changements climatiques, en promouvant un développement inclusif et durable. Cet appui sera complété par des services consultatifs régionaux sur les politiques de réduction des risques de catastrophe, destinés aux États membres, par la mise en place progressive d'un système régional intégré d'alerte précoce, sous la direction du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est, et par des activités de renforcement des capacités des mécanismes régionaux existants dans le domaine des TIC, notamment des applications spatiales, au service du développement inclusif et durable.

La stratégie du sous-programme consistera à tirer parti des avantages comparatifs de la CESAP et de ses atouts multisectoriels pour encourager les États membres à coopérer en faveur du

développement socioéconomique inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique. À cette fin, le sous-programme collaborera avec ses homologues, notamment: avec le sous-programme des statistiques pour le suivi des tendances, des risques et des vulnérabilités en matière de TIC au niveau régional; avec le sous-programme du commerce et de l'investissement et celui des transports au sujet de l'utilisation des TIC pour faciliter le commerce et les transports; avec le sous-programme de l'environnement et du développement au sujet de la réduction des risques de catastrophe et les questions connexes de l'adaptation aux changements climatiques, du développement urbain durable et de la gestion des ressources en eau; avec le sous-programme du développement social à propos des aspects sociaux des catastrophes, notamment la prise en compte des questions concernant la parité des sexes et le handicap; et avec le sous-programme des politiques macroéconomiques et du développement inclusif concernant les risques de catastrophe et leurs effets sur le développement socioéconomique dans le but de définir les grandes options pour une réduction globale des risques de catastrophe au niveau régional qui donnent aux États membres les moyens d'accroître leur résilience face aux catastrophes. Le sous-programme consultera les bureaux sous-régionaux, en particulier celui pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est et celui pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale, pour l'analyse des questions concernant la réduction des risques de catastrophe et le développement qui sont propres aux différentes sous-régions.

Afin d'appuyer ces initiatives, des partenariats stratégiques seront établis avec l'Union internationale des télécommunications, la Télécommunauté Asie-Pacifique, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Bureau des affaires spatiales et d'autres entités concernées du système des Nations Unies, de façon à renforcer la cohérence dans tout le système, ainsi qu'avec les organisations régionales et sous-régionales, la société civile et le secteur privé.

4. Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation: Améliorer la connectivité par les technologies de l'information et de la communication et renforcer la coopération et les capacités régionales dans le but de mieux assurer la réduction et la gestion des risques de catastrophe, ainsi que des risques socioéconomiques qui y sont associés, aux fins d'un développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres à mesurer et analyser la progression vers une société de l'information inclusive et résiliente	<p>a) i) Pourcentage accru de décideurs qui déclarent avoir enrichi leurs connaissances et amélioré leur capacité à formuler des politiques et des stratégies dans le domaine des TIC et de la réduction des risques de catastrophe, en tenant compte des dimensions sexospécifiques</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Pourcentage de décideurs et autres parties prenantes participant aux activités de la CESAP en rapport avec les TIC et la réduction des risques de catastrophe</p> <p>2010-2011: 70 %</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 72 %</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 75 %</p>

- a) ii) Nombre accru d'initiatives, politiques, stratégies, programmes et projets gouvernementaux qui reprennent les principes et les recommandations de la CESAP dans le domaine des TIC et de la réduction des risques de catastrophe

Mesure des résultats:

Unité de mesure: Initiatives, politiques, stratégies, programmes et projets gouvernementaux dans le domaine des TIC et de la réduction des risques de catastrophe

2010-2011:	8 initiatives, politiques, stratégies, programmes ou projets
Estimation pour 2012-2013:	9 initiatives, politiques, stratégies, programmes ou projets
Valeur cible pour 2014-2015:	11 initiatives, politiques, stratégies, programmes ou projets

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives aux technologies de l'information et de la communication et à la réduction des risques de catastrophe (2014, 2015) (2);
 - ii) Comité des technologies de l'information et de la communication (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2014) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité des technologies de l'information et de la communication (2014) (1); rapport sur de grandes questions relatives aux technologies de l'information et de la communication (2014) (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur la mesure de la société de l'information et la promotion de l'inclusion numérique (2014) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: supports promotionnels sur le Portail Asie-Pacifique pour la gestion des risques de catastrophe et le développement (2014) (1);

- ii) Documentation technique: examen analytique de la réalisation aux niveaux national et régional des objectifs énoncés dans la Déclaration de principes et le Plan d'action adoptés lors de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information (2014) (1); étude sur la connectivité grâce aux infrastructures haut débit, en particulier les lacunes et les possibilités existantes (2014) (1); document de travail sur la société de l'information et du savoir (2015) (1); nouvelles innovations dans le domaine des TIC et transformations au sein de la société (2015) (1); Portail Asie-Pacifique pour la gestion des risques de catastrophe et le développement (www.drrgateway.net) pour mieux gérer les connaissances (mise à jour continue) (2014-2045) (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: séminaire sur le Portail Asie-Pacifique pour la gestion des risques de catastrophe et le développement (20 participants) (2014) (1); réunion d'experts chargée de faire le bilan des progrès accomplis au niveau régional dans la réalisation des objectifs adoptés lors de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information (20 participants) (2014) (1);
 - ii) Projets de terrain: projet de coopération technique: renforcement de la connectivité des économies de la région Asie-Pacifique au moyen de politiques favorisant le développement des infrastructures et des réseaux des TIC (2014-2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Renforcement de la coopération régionale en matière de connectivité par les TIC, afin de favoriser le développement inclusif et durable	<p>b) Nombre accru d'États membres qui utilisent avec profit les mécanismes de coopération régionale soutenus par la CESAP dans les domaines de la connectivité par les TIC, notamment les applications spatiales, et de la réduction des risques de catastrophe</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Déclarations et rapports de parties prenantes</p> <p>2010-2011: 8 déclarations ou rapports</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 9 déclarations ou rapports</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 10 déclarations ou rapports</p>

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur les mécanismes régionaux de coopération dans le domaine des TIC, notamment des applications spatiales, aux fins du développement inclusif, résilient et durable (2014) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Documentation technique: note d'information technique et d'orientation sur les déficits de connectivité par les TIC entravant le commerce et les transports régionaux, notamment les effets des catastrophes (2015) (1); document de travail sur le recensement et la planification des infrastructures des TIC, dont les lacunes et les possibilités (2015) (1); évaluation et suivi des tendances régionales en matière de TIC et promotion de la coopération régionale aux fins de l'inclusion numérique (2014) (1); note d'information technique et d'orientation sur les bonnes pratiques qui favorisent la coopération régionale dans le domaine des applications spatiales au profit du développement urbain durable, de la gestion des ressources en eau et de la gestion des transports (2014) (1); document technique sur l'utilisation des applications spatiales et des informations disponibles grâce au mécanisme de coopération régionale mis en place par la CESAP pour améliorer la gestion des risques de catastrophe (2015) (1); document technique sur les politiques et stratégies visant l'incorporation et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication disponibles, notamment les applications spatiales, dans la coopération régionale multisectorielle aux fins du développement résilient, inclusif et durable (2014) (1);
- ii) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: Comité consultatif intergouvernemental du Programme régional pour les applications des techniques spatiales (2014, 2015) (2); Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux (2014, 2015) (2); Comité CESAP/OMM des typons (2014, 2015) (2); Groupe de travail thématique du Mécanisme de coordination régionale Asie-Pacifique sur l'environnement et la gestion des catastrophes (composante gestion des catastrophes) (2014, 2015) (2); Groupe de travail régional interinstitutions sur les technologies de l'information et de la communication (2014, 2015) (2); Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement (2014, 2015) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: atelier régional sur le développement et le partage des infrastructures et ressources spatiales destinées aux TIC et l'utilisation des nouvelles TIC et technologies spatiales pour assurer le développement inclusif, résilient et durable (30 participants) (2014-2015) (1);
- ii) Projets de terrain: renforcement des capacités dans le domaine des applications spatiales au service du développement et de la gestion des risques de catastrophe, y compris l'alerte rapide et la préparation (2014-2015) (1); portefeuille de projets concernant l'alerte rapide en cas de catastrophe en zone côtière dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsumamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est (2014-2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
c) Amélioration de la connaissance et de la compréhension qu'ont les États membres des politiques et stratégies efficaces en matière de réduction des risques de catastrophe dans la région	c) Pourcentage accru des États membres participant aux activités de la CESAP qui déclarent être mieux préparés pour évaluer et gérer les risques de catastrophe et prendre les dispositions voulues
	<i>Mesure des résultats:</i>
	Unité de mesure: Pourcentage des États membres
	2010-2011: 60 %
	Estimation pour 2012-2013: 60 %
	Valeur cible pour 2014-2015: 62 %

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Comité de la réduction des risques de catastrophe (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2015) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité de la réduction des risques de catastrophe (2015) (1); rapport sur de grandes questions relatives à la réduction des risques de catastrophe (2015) (1);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur l'évaluation des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience en Asie et dans le Pacifique (2015) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Publications périodiques: *Asia-Pacific Disaster Report* (2014) (1);
 - ii) Documentation technique: document de travail sur une stratégie régionale concernant la résilience face aux risques de catastrophe et sur les effets du développement socioéconomique, en tenant compte de scénarios inspirés du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes (2014) (1); nouveaux aspects sociaux des catastrophes, notamment des points de vue de la sexospécificité et du handicap, et politiques permettant une meilleure préparation aux catastrophes (2015) (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: forum pour l'échange de connaissances et de données d'expérience concernant la réduction et la gestion des risques de catastrophe (20 participants) (2014) (1); séminaire de renforcement des capacités pour la gestion des risques de catastrophe et l'évaluation des effets socioéconomiques des catastrophes dans la perspective du développement inclusif, résilient et durable (20 participants) (2015) (1);
 - ii) Projets de terrain: développement des capacités pour le suivi des risques de catastrophe et des vulnérabilités en Asie et dans le Pacifique (2014-2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
d) Renforcement de la capacité des États membres à utiliser les TIC dans leurs politiques et programmes en faveur du développement socioéconomique inclusif et durable	d) i) Pourcentage des participants aux activités du CAPFTIC qui ont déclaré savoir mieux utiliser les TIC aux fins du développement socioéconomique
	<i>Mesure des résultats:</i>
	Unité de mesure: Pourcentage des participants
	2010-2011: 88 %
	Estimation pour 2012-2013: 85 %
	Valeur cible pour 2014-2015: 85 %
	d) ii) Nombre accru de programmes nationaux de formation qui suivent ou reprennent les modules de formation du CAPFTIC
	<i>Mesure des résultats:</i>
	Unité de mesure: Nombre des programmes
	2010-2011: 175 programmes

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
	Estimation pour 2012-2013: 185 programmes
	Valeur cible pour 2014-2015: 195 programmes

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur les activités du CAPFTIC (2014, 2015) (2);
 - ii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs: Conseil d'administration du CAPFTIC (2014, 2015) (2);
- b) Autres activités de fond (ressources extrabudgétaires):
- i) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: brochures sur les programmes de formation du CAPFTIC (2014, 2015) (1); note d'information du CAPFTIC (annuelle) (2014, 2015) (2);
 - ii) Documentation technique: TIC pour les modules de formation destinés aux responsables publics et à d'autres groupes bénéficiaires (2014-2015) (1); série d'études de cas sur les TIC au service du développement (2014, 2015) (1); document technique sur l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités dans le domaine des TIC (2014, 2015) (1); document technique sur la compilation des bonnes pratiques de renforcement des capacités en matière de TIC (2014) (1); cybercentre de collaboration: un espace de convergence en ligne pour renforcer la capacité à utiliser les TIC à des fins de développement (www.unapcict.org/ecohub) (mise à jour continue) (2014-2015) (1); Académie virtuelle du CAPFTIC (<http://ava.unapcict.org>) (mise à jour continue) (2014-2015) (1);
- c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: réunion des partenaires de l'Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics (20 participants) (2014, 2015) (1); atelier de renforcement des capacités dans le cadre du programme de l'Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics (75 participants chacun) (3 en 2014, 3 en 2015) (1); atelier sur la promotion des TIC pour la formation des étudiants et des jeunes (30 participants) (2014) (1); atelier sur l'utilisation des TIC pour renforcer les capacités d'autres groupes bénéficiaires (30 participants) (2014, 2015) (1);
 - ii) Projets de terrain: projet de coopération technique: Renforcement des capacités humaines et institutionnelles aux fins de l'utilisation des TIC pour le développement (2014-2015) (1).

5. Facteurs externes

Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées à condition: a) que les États membres considèrent les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la réduction des risques de catastrophe comme des priorités, et qu'ils s'attachent à améliorer la connectivité par les TIC dans la région et à intégrer la prévention des catastrophes dans leurs programmes de développement socioéconomique; b) que les États membres soient disposés à collaborer dans le domaine des TIC et de la réduction des risques de catastrophe au service d'un développement inclusif, durable et résilient; et c) que des ressources extrabudgétaires soient mobilisées en quantité suffisante pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

<i>DESCRIPTIF DU PROGRAMME PAR SOUS-PROGRAMME</i>

- 1. Section: 19**
Programme: 16. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique
Subprogramme: 6. Développement social

2. Introduction

Le sous-programme relève de la Division du développement social. Il sera mis en œuvre suivant la stratégie décrite dans le sous-programme 6 du programme 16 du cadre stratégique pour la période 2014-2015.

3. Stratégie

La responsabilité de ce sous-programme incombera à la Division du développement social. Son orientation stratégique découlera essentiellement des engagements souscrits dans le cadre des mécanismes intergouvernementaux concernés de l'ONU, s'agissant notamment du Sommet mondial pour le développement social, de la Conférence internationale sur la population et le développement, de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, de la Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement de 2002, du Programme d'action mondial pour la jeunesse, de la Déclaration du Millénaire et des engagements pris par l'Assemblée générale en 2010 dans son document final, «Tenir les promesses: unis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement», et de la Déclaration politique sur le VIH/sida: Intensifier nos efforts pour éliminer le VIH/sida. Parmi les prescriptions régionales qui définissent l'orientation du sous-programme figurent le document final de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen final de la mise en œuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2003-2012) et la Déclaration de Bangkok sur l'examen après 15 ans de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Les conclusions de la sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique, de la Réunion intergouvernementale de haut niveau pour l'Asie et le Pacifique sur l'évaluation des progrès réalisés eu égard aux engagements pris dans la Déclaration politique sur le VIH/sida et les objectifs du Millénaire pour le développement, de la Réunion intergouvernementale sur l'examen final de la mise en œuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2003-2012), et de la Réunion intergouvernementale Asie-Pacifique sur le deuxième cycle d'examen et d'évaluation au niveau régional du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement seront également prises en considération dans l'orientation du sous-programme.

Le sous-programme visera à promouvoir le changement au niveau des politiques et des institutions. Il aura pour principal groupe cible les institutions et les fonctionnaires des gouvernements, en particulier ceux qui sont chargés de formuler, de mettre en œuvre et de gérer les politiques et les programmes de développement social. La stratégie suivie consistera principalement à réaliser des travaux d'analyse et de recherche appliquée sur les solutions politiques, les stratégies et les programmes sociaux et à en diffuser les résultats, en vue d'aider les gouvernements dans la prise de décisions. Les bonnes pratiques en matière de protection sociale, en particulier celle des groupes les plus vulnérables de la société, seront analysées et répertoriées afin d'être adaptées et reproduites dans la région. On insistera sur le rôle fédérateur de la Commission, notamment pour ce qui est de promouvoir la coopération régionale et de susciter un consensus sur la nécessité de réaliser plus rapidement les engagements internationaux en faveur de l'égalité des sexes et de l'intégration sociale des groupes vulnérables. L'assistance technique aux pays en développement, notamment ceux qui se trouvent dans une situation particulière, sera intensifiée afin de renforcer les capacités nationales par le transfert de savoir et de compétences dans différents domaines touchant au développement social. Une stratégie comportant plusieurs volets sera adoptée pour intégrer dans les politiques et les programmes des questions intersectorielles telles que la

sensibilisation à l'égalité des sexes et le respect des droits. Les partenariats seront renforcés avec toute une gamme d'intervenants, y compris avec les organisations de la société civile et les établissements de recherche, et une étroite coordination sera maintenue avec d'autres organismes des Nations Unies et les organisations internationales afin de créer des synergies et d'obtenir un meilleur impact dans la région.

Dans le cadre plus général du programme de travail de la CESAP, étant donné le caractère transversal des activités de développement social, le sous-programme collaborera étroitement avec les autres sous-programmes, notamment avec celui des statistiques afin d'élaborer des politiques fondées sur des éléments factuels, avec celui de l'environnement afin d'appuyer le volet social du développement durable, avec celui de la réduction des risques de catastrophe afin d'intégrer les questions liées à la parité des sexes et au handicap, et avec celui des politiques macroéconomiques et du développement afin de renforcer les aspects sociaux de la publication annuelle de *l'Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique*. En outre, afin d'étendre la portée de ses interventions et donner plus d'ampleur à l'action de la CESAP, le sous-programme travaillera en collaboration avec les bureaux sous-régionaux, en particulier pour analyser les perspectives sous-régionales des questions sociales qui sont particulièrement importantes pour chaque sous-région, au sein du cadre régional.

4. Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation: Renforcer la coopération régionale pour créer une société qui assure l'intégration sociale, la protection, l'autonomisation et l'égalité de tous les groupes sociaux en Asie et dans le Pacifique

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Connaissance approfondie et meilleure compréhension des tendances et des politiques en matière de développement social et de population dans la région, y compris leurs aspects sexospécifiques, ce qui facilite la prise de décisions efficaces par les États membres de la CESAP	a) i) Nombre de références faites par les États membres à l'utilité des solutions politiques, stratégies et bonnes pratiques en matière de développement social et de population qui sont promues par la CESAP pour servir de base à l'élaboration des politiques et programmes
	<i>Mesure des résultats:</i>
	Unité de mesure: Nombre de références faites par les gouvernements dans le cadre des sessions de la Commission et du Comité du développement social ou d'autres réunions intergouvernementales ou forums portant sur des questions de développement social organisés par la CESAP
	2010-2011: 5 références
	Estimation pour 2012-2013: 8 références
	Valeur cible pour 2014-2015: 12 références

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
	<p>a) ii) Pourcentage des personnes recevant les publications et rapports de la CESAP qui déclarent que cela leur permet de mieux connaître et comprendre les tendances, les politiques et les bonnes pratiques en matière de développement social et de population</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Pourcentage</p> <p>2010-2011: 70 %</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 75 %</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 80 %</p>
	<p>a) iii) Pourcentage des personnes recevant les publications et rapports de la CESAP qui déclarent que cela leur permet de mieux connaître et comprendre les aspects sexospécifiques des tendances, des politiques et des bonnes pratiques en matière de développement social et de population</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Pourcentage</p> <p>2010-2011: Sans objet</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 60 %</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 70 %</p>

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur le rôle des jeunes dans le développement durable (2015) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Publications périodiques: *Asia-Pacific Population Journal* (2 numéros par an) (2014, 2015) (4);
 - ii) Publications non périodiques: rapport régional sur le rôle des jeunes dans la transformation sociale (2015) (1);
 - iii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: fiches de synthèse sur la situation des jeunes en Asie et dans le Pacifique (2014, 2015) (2); documents d'information sur les migrations et le développement en Asie et dans le Pacifique (2014, 2015) (2); fiches techniques sur la population et documents d'information sur les tendances démographiques en Asie et dans le Pacifique (2014, 2015) (2); fiches de synthèse sur les questions sociales émergentes (2014, 2015) (2);

- (iv) Documentation technique: document de travail sur l'évolution démographique en Asie et dans le Pacifique et ses incidences socioéconomiques (2014) (1); documents techniques sur les options générales envisageables pour traiter les défis et possibilités du vieillissement de la population en Asie et dans le Pacifique (2014) (1); document de travail sur la croissance inclusive et la protection sociale pour garantir les contrats entre générations (2015) (1); document de travail sur la protection sociale des travailleurs migrants en Asie et dans le Pacifique (2014, 2015) (1); document de travail sur les systèmes d'imposition et de prestations conçus pour aider les groupes vulnérables (2014) (1); bonnes pratiques pour lever les obstacles politiques et juridiques à l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien (2015) (1); développement social en Asie et dans le Pacifique: centre d'information (www.unescap.org/sdd/) (2014, 2015) (2).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Resserrement de la coopération régionale et amélioration de la capacité à mettre en œuvre les engagements internationaux en faveur de l'intégration sociale et de la protection sociale notamment des groupes sociaux vulnérables en Asie et dans le Pacifique	<p>b) i) Nombre de résolutions, décisions ou recommandations adoptées par les États membres de la CESAP qui traduisent un consensus régional sur la nécessité de progresser dans la mise en œuvre des engagements internationaux en faveur de l'intégration sociale et de la protection sociale notamment des groupes sociaux vulnérables, en particulier les jeunes, les personnes âgées et les personnes vivant avec le VIH/sida, touchées par le VIH/sida ou exposées au VIH/sida</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Nombre de résolutions, décisions ou recommandations</p> <p>2010-2011: 6 résolutions, décisions ou recommandations</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 8 résolutions, décisions ou recommandations</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 12 résolutions, décisions ou recommandations</p> <p>b) ii) Nombre de cadres, partenariats et mécanismes institués aux niveaux régional et sous-régional pour coopérer en faveur de l'intégration sociale et de la protection sociale notamment des groupes sociaux vulnérables, en particulier les jeunes, les personnes âgées et les personnes vivant avec le VIH/sida, touchées par le VIH/sida ou exposées au VIH/sida</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Nombre d'activités</p> <p>2010-2011: 3 activités</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 5 activités</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 5 activités</p>

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives au développement social (2014, 2015) (2); rapport du Comité du développement social (2014) (1);
 - ii) Comité du développement social (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2014) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité du développement social (2014) (1); rapports sur des questions relatives au développement social (2014) (3);
 - iii) Autres réunions intergouvernementales: Réunion intergouvernementale de haut niveau pour l'Asie et le Pacifique sur le VIH/sida:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2015) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport de la Réunion intergouvernementale de haut niveau pour l'Asie et le Pacifique sur le VIH/sida (2014) (1); rapports sur le bilan régional des progrès réalisés eu égard aux engagements pris aux niveaux régional et international à propos du VIH/sida (2014) (3);
 - iv) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur les préparatifs de la Réunion intergouvernementale de haut niveau pour l'Asie et le Pacifique sur le VIH/sida (2014) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Manifestations spéciales: Journée internationale de la jeunesse (2014, 2015) (2); Journée internationale des personnes âgées (2014, 2015) (2);
 - ii) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: Groupe de travail thématique sur la jeunesse créé dans le cadre du Mécanisme de coordination régionale Asie-Pacifique et du Groupe des Nations Unies pour le développement (2014, 2015) (6); Groupe de travail thématique sur les migrations internationales, y compris la traite des êtres humains (2014, 2015) (6);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: séminaire régional sur le vieillissement en Asie et dans le Pacifique (20 participants) (2014) (1); atelier régional sur le renforcement des politiques et programmes de protection sociale en Asie et dans le Pacifique (30 participants) (1) (2015);
 - ii) Projets de terrain: projet de coopération technique: resserrement de la coopération régionale en faveur du développement des jeunes (2014-2015) (1); renforcement des politiques relatives à la population et au développement en Asie et dans le Pacifique (2014-2015) (1); renforcement de la coopération régionale pour la mise en œuvre de la Déclaration politique sur le VIH/sida et la réalisation de l'Objectif 6 du Millénaire pour le développement, en particulier, en vue d'arrêter et de commencer à inverser d'ici 2015 la propagation du VIH (2014-2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
c) Resserrement de la coopération régionale et amélioration de la capacité à mettre en œuvre les engagements internationaux en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en Asie et dans le Pacifique	<p>c) i) Nombre de recommandations, décisions ou initiatives des États membres de la CESAP dont l'objet est de renforcer les cadres et mécanismes institués aux niveaux régional et sous-régional pour coopérer en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Nombre de recommandations, décisions ou initiatives</p> <p>2010-2011: Sans objet</p> <p>Estimation pour 2012-2013: Sans objet</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 3 recommandations, décisions ou initiatives</p> <p>c) ii) Pourcentage des participants des gouvernements qui déclarent avoir amélioré leurs connaissances et leurs compétences grâce aux activités de renforcement des capacités et aux outils de connaissance de la CESAP sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, notamment en ce qui concerne l'intégration de la parité des sexes aux politiques et programmes</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Pourcentage</p> <p>2010-2011: 75 %</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 75 %</p> <p>Valeur cible pour 2014 -2015: 80 %</p>

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Réunion intergouvernementale de haut niveau pour l'Asie et le Pacifique sur l'examen de Beijing+20:
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2014) (8);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport de la Réunion intergouvernementale de haut niveau pour l'Asie et le Pacifique sur l'examen de Beijing+20 (2014) (1); rapports sur l'aperçu régional des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing (2014) (3);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur les préparatifs de la Réunion intergouvernementale de haut niveau pour l'Asie et le Pacifique sur l'examen de Beijing+20 (2014) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Publications non périodiques: Rapport régional sur l'examen de Beijing+20 en Asie et dans le Pacifique (2014) (1);

- ii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: pochette d'information sur les dimensions sexospécifiques du développement durable (2015) (1); documents d'information sur les résultats de la Réunion intergouvernementale de haut niveau pour l'Asie et le Pacifique sur l'examen de Beijing+20 (2015) (1);
 - iii) Manifestations spéciales: Journée internationale de la femme (2014, 2015) (2); Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (2014, 2015) (2); manifestation spéciale sur l'autonomisation économique des femmes et l'examen de Beijing+20 (2014) (1);
 - iv) Documentation technique: enquête régionale Asie-Pacifique sur l'examen de Beijing+20 (2014) (1); données et documents d'information en ligne sur le statut de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Asie-Pacifique (2015) (1);
 - v) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: Groupe de travail thématique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (2014, 2015) (6);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: atelier régional sur les méthodes efficaces d'intégration de la problématique homme-femme dans les politiques et programmes de développement (20 participants) (2015) (1); atelier régional sur le renforcement des mécanismes nationaux de promotion de la femme (30 participants) (2015) (1);
 - ii) Projets de terrain: projet de coopération technique: réaliser plus rapidement les engagements internationaux en faveur de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Asie et dans la Pacifique, y compris le Programme d'action de Beijing (2014-2015) (1); promouvoir l'autonomisation économique des femmes en Asie-Pacifique (2014-2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
d) Resserrement de la coopération régionale et amélioration de la capacité à promouvoir les droits des personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique	<p>d) i) Nombre de recommandations, décisions ou initiatives des États membres de la CESAP dont l'objet est de renforcer les cadres régionaux et sous-régionaux de coopération en faveur des droits des personnes handicapées</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Nombre de recommandations, décisions ou activités</p> <p>2010-2011: Sans objet</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 4 recommandations, décisions ou activités</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 8 recommandations, décisions ou initiatives</p> <p>d) ii) Pourcentage des participants des gouvernements qui déclarent avoir amélioré leurs connaissances et leurs compétences grâce aux activités de renforcement des capacités et aux outils de connaissance de la CESAP sur le handicap</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Pourcentage</p> <p>2010-2011: Sans objet</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 75 %</p> <p>Valeur cible pour 2014 -2015: 80 %</p>

Produits:

a) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Publications périodiques: *Disability at a Glance 2015* (2015) (budget ordinaire) (1);
- ii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: documents de référence sur la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022) (2014, 2015) (2);
- iii) Manifestations spéciales: Journée internationale des personnes handicapées (2014, 2015) (2); manifestation artistique à l'intention des enfants handicapés (2014, 2015) (2);
- iv) Documentation technique: centre d'information sur la politique en matière de handicap (www.unescap.org/esid/psis/disability/policy_central/index.php) (2014, 2015) (2); handicap, pauvreté et moyens d'existence: problèmes et défis (2015) (1);

b) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: atelier régional sur l'accélération de la ratification et de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (20 participants) (2014-2015) (2); consultation régionale sur les stratégies de la mise en œuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022) (30 participants) (2015) (1); atelier régional sur la production d'indicateurs et de données concernant le handicap à l'appui de la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon pour faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique (30 participants) (2014) (1);
- ii) Projets de terrain: projet de coopération technique: promouvoir la mise en œuvre la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022) (2014-2015) (1); amélioration des indicateurs et données concernant le handicap (2014-2015) (1) promouvoir les partenariats public-privé pour le développement intégrant le handicap (2014-2015) (1).

5. Facteurs externes

Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées à condition: a) que les parties prenantes concernées au niveau des pays soient prêtes à fournir au secrétariat les données et les informations dont il a besoin pour mener à bien ses travaux analytiques; b) que les institutions nationales soient disposées à coopérer au niveau régional dans divers domaines du développement social; et c) que des ressources extrabudgétaires soient mobilisées en quantité suffisante pour permettre au secrétariat d'apporter une valeur ajoutée à ses travaux normatifs et analytiques et d'étendre la portée de ses activités ainsi que ses services aux pays de la région couverte par la CESAP.

<i>DESCRIPTIF DU PROGRAMME PAR SOUS-PROGRAMME</i>

1. **Section:** 19
Programme: 16. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique
Sous-programme: 7. Statistiques

2. **Introduction**

Le sous-programme relève de la Division de statistique et reçoit l'appui de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique. Il sera mis en œuvre suivant la stratégie décrite dans le sous-programme 7 du programme 16 du cadre stratégique pour la période 2014-2015.

3. **Stratégie**

La responsabilité de ce sous-programme incombera à la Division de statistique, avec l'appui de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique. Son orientation stratégique découlera principalement des résolutions énumérées dans la liste des textes portant autorisation.

Grâce à un ensemble équilibré d'activités normatives, analytiques et de coopération technique, le sous-programme appuiera les systèmes nationaux de statistique dans la région de l'Asie et du Pacifique pour améliorer l'établissement et la diffusion de données démographiques, sociales, économiques et environnementales de base, y compris les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement, conformément aux normes convenues internationalement et aux bonnes pratiques, et promouvra l'utilisation efficace de statistiques par les responsables politiques et la population dans la réalisation du développement inclusif et durable. Étant donné que ses priorités sont étroitement liées à celles des autres sous-programmes, le sous-programme collaborera avec la Division du développement social pour encourager la collecte de données sur les handicaps dans l'optique d'une société sans obstacles et fondée sur le respect des droits, et l'égalité entre les sexes et l'intégration sociale en se servant des statistiques sexospécifiques et renforçant les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil dans la région. Le sous-programme, en collaboration avec la Division des politiques macroéconomiques et du développement et la Division du commerce et de l'investissement, entend promouvoir la disponibilité et l'utilisation des statistiques économiques et agricoles afin de faciliter la prise de décisions fondées sur les données factuelles. En collaboration avec la Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe, le sous-programme collectera et améliorera les données sur les risques de catastrophe afin de renforcer la résilience des sociétés. Par ailleurs, il appuiera l'action engagée pour rendre l'environnement plus durable en collaborant avec la Division de l'environnement et du développement pour améliorer la disponibilité et l'utilisation de statistiques urbaines et environnementales. Les bureaux sous-régionaux s'emploieront à concevoir et réaliser des activités en rapport avec les statistiques intéressantes tout particulièrement leurs sous-régions respectives.

Au cours de la période biennale 2014-2015, il est prévu de continuer à: a) promouvoir l'utilisation des statistiques pour étayer la prise de décisions; b) appuyer l'établissement de statistiques démographiques, économiques, sociales et environnementales; c) faciliter l'application des normes internationales existantes ou nouvelles, y compris les nouvelles classifications économiques et sociales et le Système révisé de comptabilité nationale; d) contribuer au renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistique à collecter, produire, diffuser et utiliser des statistiques conformément aux normes convenues internationalement et aux bonnes pratiques; et e) renforcer la coopération et l'échange d'information en matière statistique aux niveaux régional et interrégional. Le sous-programme visera en particulier à améliorer la disponibilité et la qualité des données destinées à mesurer les progrès accomplis dans des domaines comme l'inclusion sociale et l'égalité entre les sexes. Il renforcera également sa collaboration avec les autres sous-programmes en vue d'améliorer la qualité et l'impact des résultats et produits analytiques du secrétariat.

Afin de renforcer la cohérence au niveau du système des Nations Unies et la coordination entre les institutions internationales, le sous-programme coopéra étroitement avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et d'autres organes concernés de l'ONU, les

banques et fonds de développement, les organisations régionales et sous-régionales et d'autres partenaires et réseaux de développement des statistiques, en particulier par le canal des Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique, un forum récemment constitué.

4. Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation: Améliorer l'utilisation des statistiques pour étayer la prise de décisions, et établir et diffuser des statistiques de qualité pour des sociétés inclusives, durables et résilientes dans la région de la CESAP

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Meilleure compréhension, parmi les décideurs et la population, grâce à l'information et aux analyses statistiques, des tendances du développement et des problèmes émergents afin de promouvoir des sociétés inclusives, durables et résilientes	<p>a) i) Pourcentage des décideurs nationaux et de la population qui estiment que les analyses de la CESAP sont pertinentes et utiles pour suivre et comprendre les grandes tendances du développement et les problèmes émergents et prendre des décisions sur les politiques en la matière</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Pourcentage des décideurs et de la population de la région de la CESAP recevant des analyses pertinentes et utiles de la CESAP</p> <p>2010-2011: 60 %</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 60 %</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 60 %</p> <p>a) ii) Augmentation du nombre de téléchargements d'analyses statistiques en ligne produites par la CESAP</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Nombre moyen de demandes de consultation par mois des tableaux indicateurs figurant dans la base de données en ligne</p> <p>2010-2011: 350 demandes par mois</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 500 demandes par mois</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 600 demandes par mois</p>

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives aux statistiques (2014, 2015) (2);

- ii) Comité de statistique (CESAP):
 - a. Service fonctionnel de réunions: plénières (2014) (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport du Comité de statistique (2014) (1); rapports sur des questions ayant trait au développement, à l'analyse et à l'utilisation des statistiques officielles (2014) (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur l'analyse des données nécessaires pour réaliser les objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015, notamment en ce qui concerne les questions relatives à l'égalité entre les sexes (2015) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Publications périodiques: *Statistical Yearbook for Asia and the Pacific* (2014, 2015) (budget ordinaire) (2);
 - ii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: *Statistical Newsletter* (bulletin trimestriel d'information statistique) (2014, 2015) (2);
 - iii) Documentation technique: informations statistiques ponctuelles concernant la région, et notamment les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral et études relatives à des indicateurs de développement, (y compris les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement et de la qualité de la croissance) (2014, 2015) (2); base de données régionale sur les indicateurs socioéconomiques et environnementaux, y compris les indicateurs sexospécifiques et ceux qui ont trait à la pauvreté (2014, 2015) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Projets de terrain: amélioration de la base de connaissances constituée à l'intention des décideurs à l'appui de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et du programme de développement pour l'après-2015 (2014-2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP à produire, diffuser et utiliser des statistiques conformément aux normes convenues internationalement et aux bonnes pratiques à l'appui des progrès réalisés sur la voie de sociétés inclusives, durables et résilientes	<p>b) i) Pourcentage des participants aux activités pertinentes de la CESAP qui affirment être en mesure d'appliquer les connaissances ainsi acquises pour produire des données comparables et mieux les utiliser</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Pourcentage des participants aux activités pertinentes de la CESAP</p> <p>2010-2011: 60 % des participants</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 60 % des participants</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 65 % des participants</p> <p>b) ii) Pourcentage des statisticiens officiels des systèmes de statistique nationaux formés par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) qui affirment être mieux à même de fournir dans les délais des données et des services de grande qualité</p>

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès	
	<i>Mesure des résultats:</i>	
	Unité de mesure:	Pourcentage des stagiaires de l'ISAP
	2010-2011:	65 % des stagiaires de l'ISAP
	Estimation pour 2012-2013:	65 % des stagiaires de l'ISAP
	Valeur cible pour 2014-2015:	70 % des stagiaires de l'ISAP

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur des questions relatives à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (2014, 2015) (2);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur le renforcement de la coopération régionale en faveur de la modernisation des statistiques officielles (2014) (1); réunion d'experts sur l'élaboration de nouvelles recommandations et lignes directrices pour la région Asie-Pacifique dans les domaines émergents des statistiques économiques, sociales ou environnementales (2015) (1);
 - iii) Assistance aux représentants et rapporteurs: Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (2014, 2015) (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Documentation technique: mécanismes de partage du savoir en ligne, notamment les systèmes de conception et de gestion des programmes de formation en ligne, dans le cadre des cours de formation, séminaires et ateliers ciblés organisés par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (2014, 2015) (2);
 - ii) Service fonctionnel de réunions interinstitutions: Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique (2014, 2015) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Cours de formation, séminaires et ateliers: cours de formation et ateliers nationaux destinés à renforcer les systèmes statistiques des pays ayant des besoins particuliers (240 participants) (2014-2015) (1); séminaires à l'intention des directeurs des bureaux nationaux de statistique et des cadres supérieurs des services statistiques des systèmes nationaux de statistique sur la direction et la gestion des changements requis pour moderniser les processus d'activité statistique et en assurer la bonne qualité (80 participants) (2014-2015) (1); cours de formation sur la recherche statistique en vue d'améliorer le rapport coût-efficacité des méthodes de collecte des données et d'appliquer de nouvelles procédures de mesure pour accroître l'offre et la qualité des statistiques officielles (30 participants) (2014) (1); cours de formation et ateliers régionaux et sous-régionaux à l'appui des programmes régionaux mis en place pour améliorer l'offre et la qualité des statistiques économiques, des statistiques agricoles, des statistiques de l'état civil, des statistiques sociales, des statistiques ventilées par sexes et des statistiques environnementales (600 participants) (2014-2015) (1); cours de formation de base sur les cadres, normes et classifications statistiques et les méthodes statistiques utilisées pour moderniser la collecte, la compilation, l'analyse et la diffusion des statistiques officielles (150 participants) (2014-2015) (1); ateliers sur l'établissement de partenariats pour la formation statistique destinés à améliorer la coordination de la formation dans la région (30 participants) (2014-2015) (1);

- ii) Projets de terrain: amélioration de la capacité des systèmes nationaux de statistique de certains pays ayant des besoins particuliers à produire des statistiques de base (2014-2015) (1); amélioration de la capacité des systèmes nationaux de statistique à se moderniser pour répondre pleinement aux besoins de leurs clients (2014-2015) (1); renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistique à établir et diffuser des statistiques économiques, notamment des statistiques agricoles et celles relative à l'économie parallèle et à l'emploi informel (2014-2015) (1); renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistique à établir et diffuser des statistiques démographiques et des statistiques de l'état civil (2014-2015) (1); renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistique à établir et diffuser des statistiques sociales, notamment des statistiques ventilées par sexes et des statistiques sur le handicap (2014-2015) (1); renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistique à établir et diffuser des statistiques environnementales (2014-2015) (1).

5. Facteurs externes

Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées à condition: a) que les parties prenantes pertinentes aux niveaux national et international continuent d'accorder la priorité voulue au développement des statistiques; b) que les institutions nationales se montrent disposées à poursuivre la coopération régionale dans tout un éventail de domaines touchant au développement des statistiques; et c) qu'il soit possible de mobiliser des ressources extrabudgétaires suffisantes pour assurer aux activités de coopération technique et aux autres services la portée et l'ampleur voulues.

<i>DESCRIPTIF DU PROGRAMME PAR SOUS-PROGRAMME</i>

- 1. Section: 19**
Programme: 16. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique
Sous-programme: 8. Activités sous-régionales de développement

2. Introduction

Le sous-programme sera mis en œuvre suivant la stratégie décrite dans le sous-programme 8 du programme 16 du cadre stratégique pour la période 2014-2015.

3. Stratégie

La responsabilité globale de la coordination des travaux au titre de ce sous-programme incombera au Cabinet de la Secrétaire exécutive. Les activités seront exécutées par les bureaux sous-régionaux de la CESAP pour le Pacifique, l'Asie de l'Est et du Nord-Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale et l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, et, pour les activités de la sous-région de l'Asie du Sud-Est, par les divisions organiques concernées du siège de la CESAP à Bangkok. Le mandat et l'orientation stratégique du sous-programme découleront des objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement, les décisions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (Programme d'action d'Istanbul), le Programme d'action d'Almaty et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement. L'exécution du sous-programme se fera aussi en étroite coordination avec le Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale.

Étant donné la vaste étendue et la grande diversité de la région de l'Asie et du Pacifique, le sous-programme aura pour effet de renforcer la présence et la position stratégique de la Commission à l'échelon sous-régional, ce qui permettra de mieux cibler et exécuter les programmes correspondant aux grandes priorités des États membres des cinq sous-régions.

Chaque composante du sous-programme rend compte des besoins spécifiques de la sous-région visée dans le contexte des cadres de coopération sous-régionale existants et du paysage institutionnel. Pour aider à la mise en œuvre du sous-programme, la CESAP entend élargir la portée de ses travaux analytiques et normatifs, en favorisant le développement des capacités par la voie de la coopération technique, notamment la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, entre les États membres de la CESAP, et par la fourniture de services consultatifs sur demande. L'accent sera mis sur le partage des connaissances et la constitution de réseaux, notamment la diffusion de bonnes pratiques pour en faciliter l'adaptation et la reproduction, ainsi que le partage de données d'expérience y relatives. Le sous-programme permettra de collecter des données et de réaliser des analyses sous-régionales sur des domaines prioritaires déterminés afin d'assurer la diffusion par le secrétariat de produits de la connaissance plus fouillés et de plus large portée.

Le Bureau sous-régional pour le Pacifique apportera son assistance aux États membres dans les domaines prioritaires ci-après, qui s'inscrivent dans le programme pour le Pacifique des Nations Unies, qui a été convenu lors de la réunion entre le Secrétaire général et les dirigeants du Forum des îles du Pacifique le 7 septembre 2011, et la Stratégie de Maurice et s'appuient sur une programmation conjointe avec d'autres sous-programmes de la CESAP:

- a) Planification nationale pour le développement durable, y compris l'application de la Stratégie de Maurice et des résultats du Sommet mondial pour le développement durable;
- b) Appui en faveur de la résilience face aux changements climatiques, aux catastrophes naturelles et à l'acidification des océans;
- c) Renforcement des capacités des systèmes nationaux de statistique, l'accent étant

mis sur les statistiques ventilées par sexe;

d) Infrastructure, facilitation du commerce et des transports, y compris la connectivité.

L'action de la CESAP dans le Pacifique sera mise en œuvre selon une approche multidisciplinaire et normative. Afin de renforcer la cohérence, la coordination et la capacité de réaction, le Bureau sous-régional pour le Pacifique donnera la priorité à la planification conjointe et à la collaboration avec les sous-programmes basés à Bangkok et coopérera étroitement avec les autres bureaux sous-régionaux et instituts régionaux. Le Bureau participera activement aux processus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et créera une synergie avec les activités des autres organismes des Nations Unies tout en développant une étroite coopération avec les organismes intergouvernementaux, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les autres parties prenantes du Pacifique. Le Bureau sous-régional pour le Pacifique travaillera en étroite collaboration avec le Conseil des organisations régionales dans le Pacifique, et particulièrement le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, le Programme régional océanien de l'environnement et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique par l'intermédiaire du Groupe de travail du développement durable.

Le Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est apportera assistance aux États membres dans les domaines prioritaires ci-après recensés par la Réunion intergouvernementale ad hoc sur les nouveaux bureaux sous-régionaux de la CESAP:

a) Développement durable, en tenant compte des choix de l'économie verte dans l'optique du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, et efficacité énergétique, y compris le Programme de coopération environnementale pour la sous-région Asie du Nord-Est;

b) TIC, réduction et gestion des risques de catastrophe;

c) Réduction de la pauvreté, y compris la sécurité alimentaire;

d) Infrastructure, facilitation du commerce et des transports, y compris la connectivité.

Le Bureau travaillera en étroite collaboration avec les sous-programmes basés à Bangkok dans les domaines prioritaires susmentionnés et créera une synergie avec les trois institutions régionales de la CESAP dans la région: le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement, l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique et le Centre pour la mécanisation agricole durable. Le Bureau participera activement aux processus du PNUAD pour les pays de la sous-région afin de créer une synergie avec les organismes des Nations Unies, les organismes intergouvernementaux, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les autres parties prenantes.

Le Bureau sous-régional pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale apportera son assistance aux États membres dans les domaines prioritaires ci-après:

a) Lacunes à combler dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (durabilité environnementale);

b) Facilitation du commerce et des transports: aménagement de meilleures liaisons de transport, y compris les couloirs de transport eurasiatiques; coopération en matière de transit et de transport, y compris l'amélioration du passage des frontières; introduction de mesures de facilitation du commerce; et réduction des obstacles au commerce;

c) Eau, énergie et environnement: gestion des ressources en eau et en énergie, protection de l'environnement et adaptation aux changements climatiques;

d) Activités du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale destinées à renforcer la coopération sous-régionale dans les domaines du transport, de l'eau et de l'énergie, du commerce, des statistiques, du développement fondé sur le savoir, et de la parité des sexes et de l'économie.

Le Bureau sous-régional pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest apportera son assistance aux États membres dans les domaines prioritaires ci-après:

- a) Lacunes à combler dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (pauvreté et domaines connexes) dans le cadre de la croissance inclusive;
- b) Développement de l'infrastructure, l'accent étant mis sur les transports; la facilitation du commerce et des transports, y compris la connectivité et l'intégration économique régionale;
- c) Réduction des risques de catastrophe, y compris les sécheresses et les tremblements de terre;
- d) Énergie et sécurité alimentaire.

Les activités pour l'Asie du Sud-Est sont entreprises par les divisions organiques basées à Bangkok dans le but d'accroître la résilience de la sous-région face aux crises financières et aux catastrophes naturelle, qui l'ont gravement touchée. Le sous-programme continuera de renforcer la coopération régionale, en travaillant en étroite collaboration avec les organisations sous-régionales, en particulier l'ASEAN, et avec les autres fonds, organismes et programmes des Nations Unies pour combler les écarts de développement et pour renforcer la cohérence au niveau régional des politiques et des programmes dans l'intérêt des États membres.

La CESAP conclura des partenariats stratégiques avec d'autres institutions intergouvernementales et acteurs du développement de première importance dans les sous-régions, tels que l'ASEAN, l'Initiative du golfe du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle, le Conseil des organisations régionales du Pacifique, l'Organisation de coopération économique, l'Association sud-asiatique de coopération régionale, l'Organisation de Shanghai pour la coopération, et élaborera et exécutera ses programmes de manière cohérente et coordonnée, en utilisant toutes les possibilités offertes par le système des Nations Unies pour le développement aux niveaux sous-régional et national afin de combler les principales lacunes du développement.

4. Objectif de la période biennale, réalisations escomptées et indicateurs de succès et mesure des résultats

Composante 1

Activités sous-régionales de développement dans le Pacifique

Objectif de l'Organisation: Traiter efficacement les problèmes prioritaires de la sous-région du Pacifique dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, le Programme d'action d'Istanbul et les Objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité de concevoir et mettre en œuvre des mesures concrètes et supplémentaires au niveau national et/ou sous-régional pour traiter effectivement les vulnérabilités et les besoins de développement des pays et territoires insulaires du Pacifique	a) Nombre d'États membres qui jugent les activités de la CESAP pertinentes et utiles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes permettant de traiter les vulnérabilités et les besoins de développement

Mesure des résultats:

Unité de mesure:	Nombre de demandes de conseils émanant des gouvernements auxquelles la CESAP apporte une réponse accueillie favorablement
2010-2011:	6 demandes
Estimation pour 2012-2013:	8 demandes
Valeur cible pour 2014-2015:	10 demandes

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Groupes spéciaux d'experts: groupe spécial d'experts sur l'examen des choix politiques possibles pour faire face aux problèmes de développement émergents dans le Pacifique (2014) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
- i) Publications périodiques: *Pacific Perspectives* (2015) (1);
- c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
- i) Projets de terrain: projets de coopération technique: renforcement de la capacité des pays insulaires du Pacifique à faire face aux incidences des changements climatiques sur les migrations (2014-2015) (1); prise en compte des piliers du développement durable dans les plans nationaux des petits États insulaires en développement de la région Asie-Pacifique (2014-2015) (1); accroissement de la capacité des systèmes nationaux de statistique à se moderniser pour satisfaire pleinement les besoins de leurs clients (2014-2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Les pays et territoires insulaires du Pacifique sont à même d'influencer les activités des forums et processus régionaux et mondiaux du développement durable	b) Nombre accru d'objectifs et d'initiatives stratégiques en matière de développement durable des pays et territoires insulaires du Pacifique qui sont coordonnés avec ou par le Bureau sous-régional de la CESAP pour le Pacifique
	<i>Mesure des résultats:</i>
	Unité de mesure: Contribution et participation du Pacifique aux processus régionaux et mondiaux
	2010-2011: Sans objet
	Estimation pour 2012-2013: 8 contributions
	Valeur cible pour 2014-2015: 10 contributions

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):

- a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur les choix politiques et programmatiques pour le traitement des problèmes émergents de développement économique et social dans le Pacifique (2014, 2015) (2).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
c) Coopération et intégration intrarégionales renforcées pour la promotion du développement inclusif et durable, y compris par la coopération Sud-Sud	c) Nombre accru d'initiatives de coopération Sud-Sud entre le Pacifique et l'Asie organisées avec ou par le Bureau sous-régional de la CESAP pour le Pacifique qui promeuvent le développement inclusif et durable <i>Mesure des résultats:</i> Unité de mesure: Nombre d'initiatives 2010-2011: Sans objet Estimation pour 2012-2013: 6 initiatives Valeur cible pour 2014-2015: 12 initiatives

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Groupes spéciaux d'experts: réunion sous-régionale sur le réalisation du développement durable dans le Pacifique (2015) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Documentation technique: site Web du Bureau sous-régional de la CESAP pour le Pacifique (<http://www.unescap.org/EPOC/>) (2014, 2015) (2);
- c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
- i) Projets de terrain: projet de coopération technique: renforcement de la capacité des décideurs et du secteur privé des pays insulaires à mettre en place des services de transport maritime efficaces (2014-2015) (1).

Composante 2

Activités sous-régionales de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est

Objectif de l'Organisation: Traiter efficacement les problèmes prioritaires de la sous-région de l'Asie de l'Est et du Nord-Est dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement, y compris avec des dimensions sexospécifiques, pour traiter les questions liées au développement durable, en tenant compte des choix de l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la	a) Pourcentage accru des participants qui jugent les activités de la CESAP pertinentes et utiles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes qui tiennent compte notamment des dimensions sexospécifiques et permettent de traiter les grands problèmes prioritaires de l'Asie de l'Est et du Nord-Est

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
pauvreté et de l'efficacité énergétique, des technologies de l'information et de la communication, de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe, de la réduction de la pauvreté et du développement des infrastructures	<i>Mesure des résultats:</i>
	Unité de mesure: Pourcentage des participants
	2010-2011: 50 % des participants
	Estimation pour 2012-2013: 70 % des participants
	Valeur cible pour 2014-2015: 75 % des participants

Produits:

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur les choix politiques et programmatiques pour le traitement des problèmes émergents de développement économique et social en Asie de l'Est et du Nord-Est (2014, 2015) (2);
- ii) Groupes spéciaux d'experts: amélioration de la coopération sous-régionale en matière de commerce transfrontières et de transit en vue de répondre aux besoins de développement particuliers des pays sans littoral tels que définis dans les objectifs de développement adoptés au niveau international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement (12 participants) (2014) (1); renforcement de la collaboration économique sous-régionale inclusive avec les grandes parties prenantes (12 participants) (2015) (1);
- iii) Assistance aux représentants et rapporteurs: Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement (2014, 2015) (2); réunion consultative sous-régionale pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est (2014) (1);

b) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):

- i) Projets de terrain: projet de coopération technique: renforcement de la capacité des pays membres à élaborer et mettre en œuvre des programmes sous-régionaux en harmonie avec les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en vue d'améliorer la sécurité énergétique et la viabilité environnementale, notamment dans le cadre du Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement (2014, 2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Renforcement du partage de connaissances et des partenariats entre les États membres, les organisations régionales, la société civile et d'autres partenaires du développement concernés pour traiter les problèmes prioritaires de l'Asie de l'Est et du Nord-Est et ainsi appuyer la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du	(b) i) Pourcentage des États membres qui font état d'une collaboration accrue, aux fins de la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires du développement concernés en Asie de l'Est et du Nord-Est

Millénaire pour le développement

Mesure des résultats:

Unité de mesure:	Pourcentage des États membres
2010-2011:	15 % des États membres
Estimation pour 2012-2013:	40 % des États membres
Valeur cible pour 2014-2015:	60 % des États membres

- b) ii) Nombre accru d'institutions partenaires en Asie de l'Est et du Nord-Est qui participent aux activités de partage de connaissances facilitées par la CESAP

Mesure des résultats:

Unité de mesure:	Nombre d'institutions partenaires
2010-2011:	2 institutions partenaires
Estimation pour 2012-2013:	6 institutions partenaires
Valeur cible pour 2014-2015:	6 6 institutions partenaires

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Groupes spéciaux d'experts: réunion sous-régionale sur la réalisation du développement durable en Asie de l'Est et du Nord-Est (2015) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Publications non-périodiques: intégration sous-régionale en Asie de l'Est et du Nord-Est (2015) (ressources extrabudgétaires) (1);
 - ii) Expositions, visites guidées, conférences: expositions, visites guidées ou conférences pour la promotion des activités sous-régionales de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est (2015) (1);
 - iii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information pour un programme de développement durable axé sur la population dans la sous-région (2014, 2015) (2);
 - iv) Documentation technique: page Web pour le partage de connaissances sur les politiques et les bonnes pratiques de développement économique et social en Asie de l'Est et du Nord-Est (2014, 2015) (2);

c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):

- i) Projets de terrain: projets de coopération technique: renforcement de la capacité des décideurs et des praticiens de formuler et mettre en œuvre des politiques socioéconomiques nationales intégrées visant à améliorer davantage la protection sociale et à réduire la vulnérabilité des groupes défavorisés (2014-2015) (1); amélioration de la capacité des États membres et des praticiens de traiter les répercussions socioéconomiques et environnementales des catastrophes multirisques et de trouver des solutions adaptées pour la mise en place de mécanismes de coopération sous-régionale et entre sous-régions aux fins de réduire les risques de catastrophe (2014-2015) (1); renforcement de la capacité des praticiens et des experts d'améliorer la connectivité sous-régionale afin de stimuler la coopération économique sous-régionale, notamment en matière de commerce et d'investissement, entre les pays de l'Asie de l'Est et du Nord-Est (2014-2015) (1).

Composante 3**Activités sous-régionales de développement en Asie du Nord et en Asie centrale**

Objectif de l'Organisation: Traiter efficacement les problèmes prioritaires de la sous-région de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement, en tenant compte notamment des dimensions sexospécifiques, pour traiter les questions liées à la facilitation des transports et du commerce, à l'eau, à l'énergie et à l'environnement	a) Pourcentage accru des participants qui jugent les activités de la CESAP pertinentes et utiles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes qui tiennent compte notamment des dimensions sexospécifiques et permettent de traiter les grands problèmes prioritaires de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale
	<i>Mesure des résultats:</i>
	Unité de mesure: Pourcentage des États membres de la CESAP participants
	2010-2011: -
	Estimation pour 2012-2013: 60 % des participants
	Valeur cible pour 2014-2015: 70 % des participants

Produits:

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):
- a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur les choix politiques et programmatiques pour le traitement des problèmes émergents de développement économique et social en Asie du Nord et en Asie centrale (2014, 2015) (2);
- ii) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur les priorités de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale (2015) (1);

- iii) Assistance aux représentants et rapporteurs: Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA), en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe (2014) (1);
- b) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
 - i) Cours de formation, séminaires et ateliers: Forum économique du SPECA (50 participants) (2014) (1);
 - ii) Projets de terrain: projets de coopération technique: renforcement des politiques nationales de développement aux fins de la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement (2014-2015) (1); renforcement des capacités à traiter les problèmes concernant l'eau et l'énergie en Asie du Nord et en Asie centrale (2014-2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Renforcement du partage de connaissances et des partenariats entre les États membres, les organisations régionales, la société civile et d'autres partenaires du développement concernés pour traiter les problèmes prioritaires de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale et ainsi appuyer la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement	<p>b) i) Pourcentage des États membres qui font état d'une collaboration accrue, aux fins de la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires du développement concernés en Asie du Nord et en Asie centrale</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Pourcentage des États membres</p> <p>2010-2011: -</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 40 % des États membres</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 60 % des États membres</p>
	<p>b) ii) Nombre accru d'institutions partenaires en Asie du Nord et en Asie centrale qui participent aux activités de partage de connaissances facilitées par la CESAP</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Nombre d'institutions partenaires</p> <p>2010-2011: -</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 4 institutions partenaires</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 6 institutions partenaires</p>

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Groupes spéciaux d'experts: réunion sous-régionale sur la réalisation du développement durable en Asie du Nord et en Asie Centrale (2015) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):

- i) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: Connecter la sous-région: une note de synthèse socioéconomique sur un programme de développement durable axé sur la population (2014, 2015) (2);
 - ii) Documentation technique: page Web pour le partage de connaissances sur les politiques et les bonnes pratiques de développement économique et social en Asie du Nord et en Asie Centrale (2014, 2015) (2);
- c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
- i) Projets de terrain: projets de coopération technique: amélioration de la capacité de traiter les répercussions socioéconomiques et environnementales des catastrophes multirisques et de trouver des solutions adaptées pour la mise en place de mécanismes de coopération sous-régionale et entre sous-régions aux fins de réduire les risques de catastrophe (2014-2015) (1); renforcement de la coopération économique en Asie du Nord et en Asie Centrale grâce à l'amélioration de la connectivité sous-régionale ainsi que de la connectivité intrarégionale avec l'Asie du Sud et du Sud-Ouest (2014-2015) (1).

Composante 4

Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest

Objectif de l'Organisation: Traiter efficacement les problèmes prioritaires de la sous-région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest de concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement pour traiter les grandes questions liées au développement, et exploiter le potentiel de la coopération régionale et Sud-Sud, l'accent étant mis tout spécialement sur les pays ayant des besoins particuliers dans la sous-région

a) i) Pourcentage accru des participants qui jugent les activités de la CESAP pertinentes et utiles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes qui tiennent compte notamment des dimensions sexospécifiques et permettent de traiter les grands problèmes prioritaires de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest

Mesure des résultats:

Unité de mesure: Pourcentage des États membres de la CESAP participants

2010-2011: 50 % des participants

Estimation pour 2012-2013: 70 % des participants

Valeur cible pour 2014-2015: 70 % des participants

a) ii) Nombre accru de références à l'action sous-régionale de la CESAP dans les principaux médias de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest

Mesure des résultats:

Unité de mesure: Nombre de mentions

2010-2011: 20 mentions

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
	Estimation pour 2012-2013: 60 mentions
	Valeur cible pour 2014-2015: 100 mentions

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur les choix politiques et programmatiques pour le traitement des problèmes émergents de développement économique et social en Asie du Sud et du Sud-Ouest (2014, 2015) (2);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts: réunion d'experts sur la coopération régionale visant le développement inclusif et durable en Asie du Sud et du Sud-Ouest (20 participants) (2015) (budget ordinaire) (1);
- b) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
- i) Projets de terrain: projets de coopération technique: renforcement institutionnel et développement des capacités pour la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes de développement économique et social dans l'optique de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (2014-2015) (1); renforcement institutionnel et développement des capacités pour améliorer la résilience face aux chocs exogènes et renforcer la sécurité énergétique et alimentaire (2014-2015) (1).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Renforcement du partage de connaissances et des partenariats entre les États membres, les organisations régionales, la société civile et d'autres partenaires du développement concernés pour traiter les grands problèmes prioritaires de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest et ainsi appuyer la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement	<p>b) i) Pourcentage des États membres qui font état d'une collaboration accrue, aux fins de la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires du développement concernés en Asie du Sud et du Sud-Ouest</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>Unité de mesure: Pourcentage des États membres de la CESAP participants</p> <p>2010-2011: 15 % des États membres</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 40 % des États membres</p> <p>Valeur cible pour 2014-2015: 60 % des États membres</p> <p>b) ii) Nombre accru d'institutions partenaires en Asie du Sud et du Sud-Ouest qui participent aux activités de partage des connaissances facilitées par la CESAP</p>

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès	
	<i>Mesure des résultats:</i>	
	Unité de mesure:	Nombre d'institutions partenaires participantes
	2010-2011:	2 institutions partenaires
	Estimation pour 2012-2013:	6 institutions partenaires
	Valeur cible pour 2014-2015:	6 institutions partenaires

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Groupes spéciaux d'experts: réunion sous-régionale sur la réalisation du développement durable en Asie du Sud et du Sud-Ouest (2015) (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Publications périodiques: *Regional Cooperation for Inclusive and Sustainable Development: South and South-West Asia Development Report 2014-15* (2014) (budget ordinaire) (1); Série de monographies: *South and South-West Asia Development Papers* (2014, 2015) (2);
 - ii) Documentation technique: notes d'orientation de la CESAP sur certaines priorités du développement économique et social de la sous-région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest (2014, 2015) (budget ordinaire) (2); page Web pour le partage de connaissances sur les politiques et les bonnes pratiques de développement économique et social en Asie du Sud et du Sud-Ouest (mise à jour régulière durant la période 2014 - 2015) (budget ordinaire) (2);
 - iii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information: *ESCAP South and South-West Asia Development Monitor: Sharing good practices on development* (bulletin d'information électronique) (4 en 2014, 4 en 2015) (budget ordinaire) (2);
- c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
- i) Projets de terrain: projets de coopération technique: renforcement de la capacité des décideurs et des praticiens de formuler et mettre en œuvre des politiques socioéconomiques nationales intégrées visant à renforcer la protection sociale et à réduire la vulnérabilité des groupes défavorisés (2014-2015) (1); renforcement du commerce et des investissements grâce à des couloirs de connectivité entre l'Asie du Sud et du Sud-Ouest et les autres sous-régions (2014-2015) (1).

Composante 5

Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud-Est

Objectif de l'Organisation: Traiter efficacement les problèmes prioritaires de la sous-région de l'Asie du Sud-Est dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement inclusif et durable pour la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP en Asie du Sud-Est de concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement pour traiter les grandes	a) Pourcentage accru des participants qui jugent les activités de la CESAP pertinentes et utiles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes qui tiennent compte notamment des

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
questions de développement, l'accent étant mis sur les pays ayant des besoins particuliers en Asie du Sud-Est	dimensions sexospécifiques et permettent de traiter les grands problèmes prioritaires de l'Asie du Sud-Est <i>Mesure des résultats:</i> Unité de mesure: Pourcentage des États membres de la CESAP participants 2010-2011: 50 % Estimation pour 2012-2013: 70 % Valeur cible pour 2014-2015: 70 %

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP):
- a. Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports sur les choix politiques et programmatiques pour le traitement des problèmes émergents de développement économique et social en Asie du Sud-Est (2014, 2015) (2).

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
b) Renforcement des partenariats et du partage de connaissances entre les États membres, les organisations régionales, la société civile et d'autres partenaires du développement concernés pour traiter les grands problèmes prioritaires de l'Asie du Sud-Est à l'appui de la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement.	b) Nombre accru d'initiatives de collaboration faisant appel aux États membres, à la société civile et à d'autres grands partenaires du développement en Asie du Sud-Est, qui ont été facilitées par la CESAP <i>Mesure des résultats:</i> Unité de mesure: Nombre d'initiatives de collaboration 2010-2011: 2 initiatives de collaboration Estimation pour 2012-2013: 4 initiatives de collaboration Valeur cible pour 2014-2015: 6 initiatives de collaboration

Produits:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- i) Groupes spéciaux d'experts: réunion sous-régionale sur la réalisation du développement durable en Asie du Sud-Est (2015) (1);
- b) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):
- i) Projets de terrain: projet de coopération technique: maximalisation des retombées économiques et sociales de la Communauté économique de l'ASEAN dans les pays les moins avancés de l'Asie du Sud-Est (2014-2015) (1).

5. Facteurs externes

Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies: a) la communauté internationale se montre sensible aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CESAP et leur apporte son soutien, conformément aux directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ainsi qu'aux objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement; b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à participer à la réalisation de programmes communs; et c) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

Textes portant autorisation

Résolutions de l'Assemblée générale

55/2	Déclaration du Millénaire
57/253	Sommet mondial pour le développement durable
57/270 A et B	Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social
60/1	Document final du Sommet mondial de 2005
61/16	Renforcement du Conseil économique et social
62/208	Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
62/277	Cohérence du système des Nations Unies
63/11	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire
63/15	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique eurasienne
63/35	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est
63/114	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique
63/144	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique
63/200	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique
63/233	Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud
63/239	Déclaration de Doha sur le financement du développement: document final de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey
63/306	Multilinguisme
63/311	Cohérence du système des Nations Unies
64/1	Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud
64/183	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de Shanghai pour la coopération
64/186	Renforcement de la connectivité grâce à l'autoroute de l'information transeurasienne (sous-programmes 1, 5, 6 et 8)
64/193	Suivi et mise en œuvre du Consensus de Monterrey et du texte issu de la Conférence d'examen de 2008 (Déclaration de Doha sur le financement du développement) (sous-programmes 1, 2, 4 et 6)
64/222	Document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud
64/289	Cohérence du système des Nations Unies

- 65/1 Tenir les promesses: unis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement
- 65/124 Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de Shanghai pour la coopération
- 65/125 Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique eurasienne
- 65/128 Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire
- 65/129 Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique
- 65/140 Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique
- 65/146 Mécanismes innovants de financement du développement (sous-programmes 1, 2, 4 et 6)
- 65/163 Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014)
- 65/214 Droits de l'homme et extrême pauvreté
- 65/235 Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est
- 65/280 Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020
- 65/309 Le bonheur: vers une approche globale du développement
- 65/311 Multilinguisme
- 65/316 Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique
- 66/13 La situation en Afghanistan
- 66/155 Le droit au développement
- 66/191 Suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement (sous-programmes 1, 2, 4 et 6)
- 66/195 Les technologies agricoles au service du développement (sous-programmes 1, 2, 4 et 6)
- 66/210 Rôle des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance
- 66/213 Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
- 66/214 Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral: résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit (sous-programmes 2, 3 et 8)
- 66/218 Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
- 66/219 Coopération Sud-Sud
- 66/220 Développement agricole et sécurité alimentaire (sous-programmes 1, 2, 4 et 6)
- 66/223 Vers des partenariats mondiaux

- 66/288 L'avenir que nous voulons
- 67/203 Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable
- 67/226 Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

Résolutions du Conseil économique et social

- 37 (IV) Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient
- 1895 (LVII) Changement de nom de la «Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient» en «Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique»
- 1998/46 Mesures complémentaires pour restructurer et revitaliser l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes
- 2005/305 Favoriser la coordination et le regroupement des travaux des commissions techniques
- 2007/29 Le rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide des Nations Unies, compte tenu des dispositions des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la résolution 61/16
- 2007/30 Suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement (sous-programmes 1, 2, 4 et 6)
- 2007/31 Application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010
- 2007/33 Intégration d'une perspective sexospécifique dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies
- 2008/2 Progrès accomplis dans l'application de la résolution 62/208 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
- 2008/7 Restructuration de l'appareil de conférence de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
- 2008/28 Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle sur le renforcement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce au partenariat mondial pour le développement, adoptée à l'issue du débat de haut niveau de la session de fond de 2007 du Conseil économique et social
- 2008/29 Rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, compte tenu des dispositions des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la résolution 61/16
- 2008/36 Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies
- 2008/37 Application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010

2009/1	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 62/208 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
2009/12	Intégration du principe de l'égalité des sexes dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies
2009/28	Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre de la déclaration ministérielle sur les objectifs convenus et les engagements pris sur le plan international en ce qui concerne le développement durable, adoptée à l'issue du débat de haut niveau du Conseil économique et social tenu lors de sa session de fond de 2008
2009/30	Mise en place d'un processus intergouvernemental ouvert, renforcé et plus efficace pour assurer le suivi de la question du financement du développement (sous-programmes 1, 2, 4 et 6)
2009/31	Application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010
2010/9	Rapport du Comité des politiques de développement sur les travaux de sa douzième session
2010/12	Promouvoir l'intégration sociale
2010/22	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 62/208 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
2010/26	Suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement et à la Conférence d'examen de 2008 (sous-programmes 1,2,4 et 6)
2010/27	Application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010
2010/29	Intégration du principe de l'égalité des sexes dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies
2011/6	Transversalisation de la problématique hommes-femmes dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies
2011/7	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 62/208 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
2011/9	Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020
2011/20	Rapport du Comité des politiques de développement sur les travaux de sa treizième session
2011/38	Suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement (sous-programmes 1 et 2)
2011/40	Appui apporté aux territoires non autonomes par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies
2012/9	Élimination de la pauvreté (sous-programmes 1, 4 et 6)
2012/22	Appui apporté aux territoires non autonomes par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (sous-programme 8 – composante 1 et composante 2)

- 2012/30 Le rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide des Nations Unies, compte tenu des dispositions des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la résolution 61/16

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

- 61/11 Mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty: répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau Cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit (sous-programmes 2 et 3)
- 62/1 Réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAP
- 62/2 Déclaration de Jakarta sur le renforcement de la coopération régionale pour le développement des infrastructures, y compris en rapport avec la gestion des catastrophes (sous-programmes 1, 3, 4 et 5)
- 63/1 Déclaration d'Almaty: commémoration du soixantième anniversaire de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique
- 63/4 Réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAP
- 63/5 Examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty: partenariats conçus pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit (sous-programmes 2, 3 et 8)
- 64/1 Restructuration de l'appareil de conférence de la Commission
- 64/6 Réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAP
- 65/6 Appui à la création d'un groupe international de réflexion des pays en développement sans littoral
- 66/1 Déclaration d'Incheon
- 66/3 Application du Document final de Dhaka sur le Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés
- 66/15 Renforcement de la fonction d'évaluation du secrétariat de la Commission
- 67/1 Déclaration d'Oulan-Bator: Document final de la Concertation Asie-Pacifique de haut niveau sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty et les écarts de développement dont souffrent les pays en développement sans littoral (sous-programmes 1, 2 et 3)
- 67/14 Coopération entre la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et les autres organismes des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales qui desservent l'Asie et le Pacifique
- 67/15 Examen à mi-parcours du fonctionnement de l'appareil de conférence de la Commission
- 68/2 Mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 dans la région de l'Asie et du Pacifique

- 68/8 Améliorer la coordination au sein du système des Nations Unies et la coopération avec les organisations régionales pour la promotion du développement régional
- 68/9 Mandat du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission
- 68/10 Renforcer l'intégration économique régionale en Asie et dans le Pacifique

Sous-programme 1

Politiques macroéconomiques et développement inclusif

Résolutions de l'Assemblée générale

- 62/186 Dette extérieure et développement: vers une solution durable du problème de la dette des pays en développement
- 63/206 Dette extérieure et développement: pour un règlement durable du problème de la dette des pays en développement
- 63/229 Rôle du microcrédit et de la microfinance dans l'élimination de la pauvreté
- 63/277 Organisation par l'Organisation des Nations Unies d'une conférence au plus haut niveau sur la crise économique et financière mondiale et sur son impact sur le développement
- 63/303 Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement
- 65/10 Une croissance économique soutenue, partagée et équitable en vue de l'élimination de la pauvreté et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement
- 65/313 Suite donnée à la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement
- 66/187 Système financier international et développement
- 66/189 Soutenabilité de la dette extérieure et développement

Résolutions du Conseil économique et social

- 2005/39 Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique
- 2007/36 Alliance des Nations Unies entre secteur public et secteur privé pour le développement rural
- 2011/39 Suite donnée au Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement: examen de la création éventuelle d'un groupe spécial d'experts
- 2012/26 Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

- 64/7 Financement de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 dans la région de la CESAP

- 65/1 Application du Document final de Bali pour faire face aux crises alimentaire, énergétique et financière
- 65/4 Renforcement du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique

Sous-programme 2

Commerce et investissement

Résolution de l'Assemblée générale

- 66/185 Commerce international et développement

Résolutions du Conseil économique et social

- 2005/37 Statuts du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique
- 2005/38 Statuts du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert des technologies

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

- 61/3 Statuts du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique
- 61/4 Statuts du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert des technologies
- 62/6 Gérer la mondialisation par le renforcement de la coopération régionale dans les domaines du commerce et des investissements
- 68/3 Instaurer le commerce sans papier et la reconnaissance transfrontière des données et documents électroniques pour faciliter un commerce intrarégional inclusif et durable

Sous-programme 3

Transports

Résolutions de l'Assemblée générale

- 62/244 Amélioration de la sécurité routière mondiale
- 64/255 Amélioration de la sécurité routière mondiale
- 66/260 Amélioration de la sécurité routière mondiale

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

- 60/4 Accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie
- 62/4 Accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique
- 63/9 Application de la Déclaration de Busan sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique et du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase I (2007-2011)
- 64/4 Application de la Déclaration de Séoul sur les partenariats public-privé pour le développement des infrastructures en Asie et dans le Pacifique
- 64/5 Création du Forum des ministres asiatiques des transports

- 66/4 Application de la Déclaration de Bangkok sur le développement des transports en Asie
- 66/5 Application de la Déclaration de Jakarta sur les partenariats public-privé pour le développement des infrastructures en Asie et dans le Pacifique
- 66/6 Améliorer la sécurité routière en Asie et dans le Pacifique
- 68/4 Mise en œuvre de la Déclaration ministérielle sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, y compris le Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016), et le Cadre stratégique régional pour la facilitation des transports routiers internationaux

Sous-programme 4

Environnement et développement

Résolutions de l'Assemblée générale

- 58/217 Décennie internationale d'action, « L'eau, source de vie » (2005-2015)
- 59/228 Activités entreprises au cours de l'Année internationale de l'eau douce (2003), préparatifs de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie » (2005-2015) et autres initiatives de mise en valeur durable des ressources en eau
- 62/8 Aperçu des activités menées par le système des Nations Unies concernant les changements climatiques
- 63/210 La stabilité et la fiabilité du transit des ressources énergétiques et sa contribution à un développement durable et à la coopération internationale
- 63/281 Les changements climatiques et leurs répercussions éventuelles sur la sécurité
- 64/198 Examen approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie » (2005-2015)
- 64/292 Le droit fondamental à l'eau et à l'assainissement
- 65/151 Année internationale de l'énergie durable pour tous
- 65/154 Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, 2013
- 66/197 Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable
- 66/200 Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures
- 66/206 Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables
- 66/207 Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

Résolutions du Conseil économique et social

- 2006/49 Rapport du Forum des Nations Unies sur les forêts sur les travaux de sa sixième session
- 2011/14 Promouvoir la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique

2012/27 Établissements humains

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

- 61/9 Cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique
- 63/6 Mise en œuvre de la coopération énergétique interpays pour renforcer la sécurité énergétique en vue du développement durable et élargir l'accès aux services énergétiques dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement
- 64/3 Promouvoir les énergies renouvelables pour la sécurité énergétique et le développement durable en Asie et dans le Pacifique
- 67/2 Promouvoir la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique
- 67/3 Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique
- 68/1 Réaffirmation de la situation spéciale des petits États insulaires en développement, notamment dans le Pacifique, et de leurs vulnérabilités uniques et particulières
- 68/11 La connectivité pour la sécurité énergétique

Sous-programme 5

Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe

Résolutions de l'Assemblée générale

- 60/252 Sommet mondial sur la société de l'information
- 61/110 Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence
- 61/132 Renforcement des secours d'urgence et des activités de relèvement, de reconstruction et de prévention à la suite du tsunami catastrophique survenu dans l'océan Indien
- 63/217 Catastrophes naturelles et vulnérabilité
- 64/294 Renforcement des secours d'urgence, relèvement, reconstruction et prévention au lendemain des inondations qui ont dévasté le Pakistan
- 66/71 Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace
- 66/184 Les technologies de l'information et des communications au service du développement
- 66/199 Stratégie internationale de prévention des catastrophes
- 66/211 Science et technique au service du développement
- 66/227 Coopération internationale en matière d'aide humanitaire à la suite de catastrophes naturelles: de la phase des secours à celle de l'aide au développement

Résolutions du Conseil économique et social

- 2005/40 Établissement du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement
- 2006/46 Mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et réexamen de la Commission de la science et de la technique au service du développement
- 2007/8 Circulation de l'information pour le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information
- 2007/14 Nécessité d'harmoniser et d'améliorer les systèmes informatiques de l'Organisation des Nations Unies en vue de leur utilisation et de leur accessibilité optimales par tous les États
- 2008/3 Bilan de la mise en œuvre et du suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information
- 2009/7 Bilan de la suite donnée aux textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information
- 2009/8 Science et technique au service du développement
- 2010/2 Bilan de la suite donnée aux textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information
- 2010/3 Science et technique au service du développement
- 2011/16 Bilan de la suite donnée aux textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information
- 2011/17 Science et technique au service du développement
- 2012/3 Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies
- 2012/5 Bilan de la suite donnée aux textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

- 61/6 Établissement du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement
- 62/5 Construire la société de l'information en Asie et dans le Pacifique
- 62/7 Renforcement de la coopération et de la coordination régionales en faveur des systèmes d'alerte rapide au tsunami au moyen du Fonds volontaire d'affectation spéciale multidonateurs pour un dispositif d'alerte rapide au tsunami dans l'océan Indien et en Asie du Sud-Est
- 63/10 Examen des modalités de coopération régionale pour la gestion des catastrophes naturelles, en particulier l'établissement d'un Centre Asie-Pacifique pour la gestion des catastrophes à l'aide des technologies de l'information, de la communication et de l'espace
- 64/2 Coopération régionale en vue de l'application du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: renforcer la capacité de récupération des pays et des collectivités de la région de l'Asie et du Pacifique face aux catastrophes naturelles
- 64/10 Examen des détails opérationnels de l'étude de faisabilité de l'établissement du Centre Asie-Pacifique pour la gestion des catastrophes à l'aide des technologies de l'information, de la communication et de l'espace

- 65/5 Examen des détails opérationnels de l'étude de faisabilité de l'établissement en République islamique d'Iran du Centre Asie-Pacifique pour la gestion des catastrophes à l'aide des technologies de l'information, de la communication et de l'espace
- 66/8 Examen de la proposition d'établir le Centre Asie-Pacifique pour la gestion des catastrophes à l'aide des technologies de l'information, de la communication et de l'espace en République islamique d'Iran
- 66/14 Maintien du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement
- 67/4 Création du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes
- 68/5 Les années d'action en Asie-Pacifique pour les applications des technologies spatiales et du Système d'information géographique au service de la réduction des risques de catastrophe et du développement durable (2012-2017)

Sous-programme 6

Développement social

Résolutions de l'Assemblée générale

- S-26/2 Déclaration d'engagement sur le VIH/sida
- 62/126 Politiques et programmes mobilisant les jeunes: les jeunes dans l'économie mondiale – promotion de la participation des jeunes au développement économique et social
- 62/127 Mise en œuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées: réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs aux personnes handicapées
- 62/129 Suite donnée à la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille et au-delà
- 62/133 Intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes
- 62/170 Convention relative aux droits des personnes handicapées et Protocole facultatif s'y rapportant
- 62/178 Organisation de l'examen approfondi des progrès obtenus dans la réalisation de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et de la Déclaration politique sur le VIH/sida en 2008
- 63/9 Célébration du quinzième anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement
- 63/150 Réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs aux personnes handicapées à travers la mise en œuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et de la Convention relative aux droits des personnes handicapées
- 63/155 Intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes
- 63/156 Traite des femmes et des filles
- 63/194 Amélioration de la coordination de l'action contre la traite des personnes
- 63/225 Migrations internationales et développement

- 64/131 Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement relatifs aux personnes handicapées
- 64/133 Suite donnée à la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille et au-delà
- 64/134 Proclamation de l'année 2010 Année internationale de la jeunesse: dialogue et compréhension mutuelle
- 64/137 Intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes
- 64/178 Amélioration de la coordination de l'action contre la traite des personnes
- 64/216 Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)
- 64/291 Suite donnée au paragraphe 143 sur la sécurité humaine du Document final du Sommet mondial de 2005
- 64/293 Plan d'action mondial des Nations Unies contre la traite des personnes
- 65/69 Femmes, désarmement, non-prolifération et maîtrise des armements
- 65/170 Migrations internationales et développement
- 65/174 Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)
- 65/180 Organisation de l'examen approfondi des progrès accomplis dans la réalisation de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et de la Déclaration politique sur le VIH/sida en 2011
- 65/186 Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement relatifs aux personnes handicapées d'ici à 2015 et au-delà
- 65/187 Intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes
- 65/190 Traite des femmes et des filles
- 65/228 Renforcement des mesures en matière de prévention du crime et de justice pénale visant à combattre la violence à l'égard des femmes
- 65/234 Suite donnée à la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014
- 65/277 Déclaration politique sur le VIH/sida: Intensifier nos efforts pour éliminer le VIH/sida
- 65/312 Document final de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la jeunesse: dialogue et compréhension mutuelle
- 66/121 Politiques et programmes mobilisant les jeunes
- 66/122 Promouvoir l'intégration sociale en luttant contre l'exclusion
- 66/123 Rôle des coopératives dans le développement social
- 66/124 Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement adoptés au niveau international pour les personnes handicapées
- 66/125 Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
- 66/126 Préparation et célébration du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille

- 66/127 Suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement
- 66/128 Violence à l'égard des travailleuses migrantes
- 66/129 Amélioration de la condition de la femme en milieu rural
- 66/130 Participation des femmes à la vie politique
- 66/131 Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- 66/132 Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale
- 66/172 Protection des migrants
- 66/215 Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)
- 66/216 Participation des femmes au développement
- 66/229 Convention relative aux droits des personnes handicapées et Protocole facultatif s'y rapportant

Résolutions du Conseil économique et social

- 2007/2 Le rôle du système des Nations Unies dans la promotion du plein emploi productif et d'un travail décent pour tous
- 2007/27 Additif au Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà
- 2007/32 Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)
- 2008/18 Promotion du plein emploi et d'un travail décent pour tous
- 2008/19 Organisation future et méthodes de travail de la Commission du développement social
- 2008/20 Poursuite de l'action menée par les personnes handicapées, en leur faveur et avec elles, en vue de l'égalisation de leurs chances et de la protection de leurs droits fondamentaux
- 2008/21 Intégration de la question des personnes handicapées à l'ordre du jour du développement
- 2008/33 Renforcement de la coordination des efforts menés par l'Organisation des Nations Unies et par d'autres instances pour lutter contre la traite des personnes
- 2008/34 Intégration d'une perspective sexospécifique dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies
- 2009/6 Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)
- 2009/15 Future organisation des travaux et méthodes de travail de la Commission de la condition de la femme
- 2010/7 Renforcer les mécanismes institutionnels en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes
- 2010/10 Organisation future et méthodes de travail de la Commission du développement social
- 2010/13 Intégration de la question des personnes handicapées à l'ordre du jour du développement

- 2010/14 Application future du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, 2002
- 2010/15 Renforcement des mesures en matière de prévention du crime et de justice pénale visant à combattre la violence à l'égard des femmes
- 2010/24 Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre de la déclaration ministérielle sur les objectifs convenus et les engagements pris sur le plan international en matière de santé publique mondiale, adoptée lors du débat de haut niveau de la session de fond de 2009 du Conseil économique et social
- 2011/5 Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes
- 2011/19 Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)
- 2011/21 Établissements humains
- 2011/27 Poursuite de l'action menée par les handicapés, en leur faveur et avec eux, en vue de l'égalisation de leurs chances et intégration de la question des personnes handicapées dans l'ordre du jour du développement
- 2011/28 Modalités du deuxième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002)
- 2011/29 Préparation et célébration du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille
- 2012/10 Préparation et célébration du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille
- 2012/11 Prise en compte systématique de la question du handicap dans les programmes de développement
- 2012/24 Transversalisation de la problématique hommes-femmes dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

- 63/7 Migrations internationales et développement dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement
- 63/8 Financement durable en vue d'une couverture sanitaire universelle en Asie et dans le Pacifique
- 64/8 Application au niveau régional du Cadre d'action de Biwako et de Biwako plus cinq pour une société intégrée, sans obstacles et fondée sur le respect des droits au bénéfice des handicapés de l'Asie et du Pacifique
- 64/9 Examen à mi-parcours de l'application du Plan d'action sur la population et la pauvreté, adopté à la cinquième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique
- 65/3 Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen final de la mise en œuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2003-2012)
- 66/9 Mise en œuvre pleine et effective du Programme d'action de Beijing et ses prolongements mondiaux et régionaux dans la région de l'Asie et du Pacifique
- 66/10 Appel régional à l'action pour réaliser l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique
- 66/11 Préparatifs régionaux de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen final de la mise en œuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2003-2012)

- 66/12 Sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique
- 67/5 Application intégrale et efficace du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement dans la région Asie-Pacifique
- 67/6 Améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées à la CESAP
- 67/7 Rôle des coopératives dans le développement social en Asie et dans le Pacifique
- 67/8 Renforcement des systèmes de protection sociale en Asie et dans le Pacifique
- 67/9 Examen régional Asie-Pacifique des progrès accomplis dans la réalisation de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et de la Déclaration politique sur le VIH/sida
- 68/6 Préparatifs de la région Asie-Pacifique pour la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014
- 68/7 Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées, 2013-2022

Sous-programme 7

Statistiques

Résolutions du Conseil économique et social

- 2005/13 Programme mondial de recensements de la population et de l'habitat de 2010
- 2006/6 Renforcement des capacités statistiques
- 2011/15 Révision des statuts de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

- 246 (XLII) Services statistiques en Asie et dans le Pacifique
- 65/2 Coopération technique régionale et renforcement des capacités pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique
- 67/10 Un ensemble de statistiques économiques de base pour guider l'amélioration des statistiques économiques fondamentales en Asie et dans le Pacifique
- 67/11 Renforcer les capacités statistiques en Asie et dans le Pacifique
- 67/12 Amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique
- 67/13 Révision des statuts de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique

Sous-programme 8

Activités sous-régionales de développement

Résolutions de l'Assemblée générale

- 63/260 Activités touchant au développement
- 65/2 Document final de la Réunion de haut niveau chargée d'examiner l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
- 66/198 Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

Résolutions du Conseil économique et social

- 2009/17 Examen de l'appui des Nations Unies aux petits États insulaires en développement
- 2010/34 Examen de l'appui des Nations Unies aux petits États insulaires en développement

Résolutions de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

- 237 (XL) Activités de la Commission dans le Pacifique
- 60/6 Revitalisation du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique
- 62/9 Suivi régional de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
- 62/12 Renforcement des pays et territoires insulaires en développement du Pacifique par la coopération régionale
- 66/2 Examen quinquennal de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement
- 66/7 Programme en faveur des villes du Pacifique
- 66/13 Renforcement de la coopération régionale en Asie du Nord et Asie centrale
-